

REPUBLIQUE DU BENIN

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESRS)**



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET GESTION (FASEG)

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE

OPTION :

ECONOMIE

FILIERE :

ECONOMIE APPLIQUEE

THEME :

**EFFET SOCIO-ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU
RURAL : cas de la commune d'Akpro-Misséré**

REALISE ET PRESENTE PAR :

ZANNOU Martin

et

OUSSOU Pierre

SOUS LA DIRECTION DE :

Dr SATOGUINA Honorat

Enseignant à la FASEG

Année Académique : 2014 - 2015

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs

DEDICACE

A ma mère yabo GANDONOU

A mon père Christophe ZANNOU

A mes tantes

A mon frère Laurent ZANNOU

A mes frères, sœurs, cousins, cousines et amis

Je dédie ce travail

Martin ZANNOU

DEDICACE

A ma mère Albertine YAOÏTCHA

A mon père Firmin HOUSSOU

A mes tantes

A mon frère Calmin HOUSSOU

A mes frères, sœurs, cousins, cousines et amis

Je dédie ce travail

Pierre OUSSOU

REMERCIEMENTS

Au terme de cette recherche, nous voudrions témoigner toute notre reconnaissance à l'endroit de notre maître mémoire Docteur Honorat SATOQUINA, Enseignant à la FASEG et de KOUMAGNON SINGBO Marius maitre de stage, pour leur contribution, leur rigueur scientifique et leur entière disponibilité à diriger ce travail.

Nous témoignons notre reconnaissance au Professeur Charlemagne B. IGUE Doyen de la FASEG et à tous les enseignants de la FASEG qui n'ont ménagé aucun effort pour nous donner un enseignement de qualité et pour nous avoir transmis le savoir et le savoir-faire.

Nous n'oublions point nos parents Christophe ZANNOU, Yabo GANDONOU, Firmin HOUSSOU, Albertine YAOÏTCHA et Hovêssi HOUSSOU pour tout leur soutien et les sages conseils dont nous bénéficions auprès d'eux.

Nous avons une pensée pour nos frères, nos sœurs, nos cousins et cousines qui sont Laurent, benoit Gildas, Odile, Prisca, Calmin, Claudine, Léon, Sidonie, Raymond et à tous nos amis, particulièrement NONVIAKOU Marcel, David, Diane, ATCHATIN Marcel, ADDI Ezéchiél HOTEJNI Pascal, NOUATIN Jacob, LEKEDJO Julien, DJOSSOU Barnabé, ALOHOUTADE Carmel, DOSSAVI Mathieu

Nous exprimons une reconnaissance particulière aux membres du Jury qui ont bien voulu, de part leur sacerdoce, consacrer leur temps pour évaluer et apprécier ce travail. Nous vous assurons de notre disponibilité à intégrer scrupuleusement vos observations et conseils.

SIGLE ET ABBREVIATION

ADF : Dickey-Fuller Augmenté

AG : Assemblée Générale

BE : Bureau Exécutif

CA : Conseil d'Administration

CP : Comité de Parrainage

CREDM : Crédit des Ménages

CREDRM : Crédit Remboursés des Ménages

CT : Commission Technique

DF : Dickey-Fuller Simple

H_0 : Hypothèse nulle

H_1 : Hypothèse non nulle

IMF : Institution de Micro-Finance

MCO : Moindre Carrés Ordinaires

NAV : Nouvelle Alliance-Vie

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PNB : Produit National Brut

RBT : Revenu Brut des Ménages

RDC : République Démocratique du Congo

RM : Revenu des Ménages

SM : Epargne des Ménages

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 1</u> : Personnels de la structure de tontine.....	9
<u>Tableau 2</u> : Synthèse des résultats du test d'ADF.....	29
<u>Tableau 3</u> : Test de White.....	30
<u>Tableau 4</u> : Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test.....	31

LISTE DES GRAPHIQUES

- ANNEXE 6 : Jacques-Bera
ANNEXE 7 : Graphe de CUSUM

RESUME

L'importance de la tontine dans l'amorçage du développement économique est admise par bon nombre de ménage à faible revenu. Les pratiques tontinières tiennent donc une place centrale dans les milieux ruraux ; la tontine permet aux ménages d'investir dans leurs différentes activités.

Pour mieux voir l'aspect de ce que tire en retour le tontinier nous avons à partir d'une enquête auprès des ménages de la ville d'Akpro-Misséréte que c'est les tontiniers qui bénéficient plus et que le non remboursement des prêts par les ménages peut conduire ces derniers à la fermeture.

Les résultats de cette étude ont été obtenus à partir de l'utilisation de l'outil économétrique. Cet outil a permis d'obtenir les résultats après avoir passé par l'estimation d'un modèle de long terme.

ABSTRACT

The importance of tontine in priming of economic development is recognized by many low-income households. Tontines practices therefore play a central role in rural areas; tontine enables households to invest in their various activities. To better see the aspect that draws back the tontine we have from a household survey of the city of akpro-misséréte this is the tontiniers who benefit most and that loan defaults by households can lead them to closure. The results of this study were obtained from the use of econometric tool. This tool has yielded results after passing through the estimation of a long-term mod

INTRODUCTION

Les tontines existaient bien avant l'introduction de la monnaie dans l'économie. Elles plongent leur racine dans l'histoire lointaine des peuples concernés. En France aussi, autrefois, les paysans avaient l'habitude de travailler ensemble dans le champ de chacun à tour de rôle, ou de réparer ensemble le toit des maisons, l'une après l'autre. Les pays Africains de leur côté faisaient de même. En effet, les Africains eux aussi se sont depuis longtemps groupés pour travailler ensemble successivement dans le champ de chacun d'eux ou construire chaque maison l'une après l'autre dans le village. Ils constituaient de cette façon une tontine de travail qui pouvait servir par exemple à creuser les tombes ou alors une tontine en nature pour acheter des tuiles ou organiser une fête. Ce n'est que plus récemment quand la monnaie a commencé à circuler, qu'ils ont constitué des tontines d'argent.

A l'instar d'autres pays Africains comme, le Congo Brazza, le Burkina-Faso, le Sénégal, le Nigéria, où les systèmes tontiniers existent, ces derniers existent aussi au Bénin et plus particulièrement dans le village d'Akpro-Misséréte. Malheureusement il n'est pas facile de les répertorier tous, étant donné qu'ils existent sous une forme informelle et ne sont pas très bien structurés.

L'instabilité monétaire et le manque de confiance auprès des institutions financières formelles ont particulièrement poussé la population du village d'Akpro-Misséréte à adopter l'esprit de la débrouillardise surtout sur le plan financier. A cela s'ajoute la difficulté qu'éprouve cette population de pouvoir répondre aux différentes conditions imposées par les institutions formelles notamment : avoir un compte dans cette institution où on sollicite le crédit, présenter une garantie matérielle (immeuble, meuble) ; présenter quelque document administratif (carte de lecteur, contrat de travail,...) ; le taux d'intérêt. Le faible revenu de la population ne permet pas à cette dernière d'épargner ou de solliciter un crédit dans les institutions formelles.

En effet, les tontiniers opèrent d'une manière secrète et ne veulent jamais rendre publique leurs activités, par ailleurs, ils effectuent des opérations financières en marge de toute forme de réglementation de manière que leurs activités financières forment un bloc à part par rapport aux institutions financières formelles.

Les vendeurs au marché d'Akpro-Misserété ne sont pas aussi épargnés de cette pratique étant donné que ces derniers sont de personnes à faible revenu, et cette activité étant considérée comme une activité de survie pour leur ménage.

En fin, ces systèmes sont faits des pratiques régies par des initiatives tellement originales, qu'il importe de les analyser et de les étudier sous des aspects socio- économiques.

Ainsi nous avons jugé bon de porter notre réflexion sur le thème intitulé comme suit « Effet socio-économique de la tontine sur la population en milieu rural ». Ce travail s'articule autour de deux (02) chapitres.

Dans le premier chapitre, il s'agit premièrement de la présentation du cadre institutionnelle de l'étude et deuxièmement de la présentation du cadre théorique et de la méthodologie de notre étude. La deuxième et dernière partie s'attèle à l'analyse économique suivie des recommandations.

CHAPITRE I : Cadre institutionnel, théorique et méthodologique de l'étude

Le présent chapitre est divisé en deux grandes sections. La première sera consacrée à la présentation générale de l'ONG et le déroulement du stage, la deuxième sera consacrée à la problématique ; les objectifs et les hypothèses de l'étude ainsi que la revue de littérature et la méthodologie de l'étude.

SECTION 1 : Cadre institutionnel

Le stage s'est déroulé à l'Organisation Non Gouvernementale Nouvelle Alliance-Vie (ONG NAV). Ce stage a permis de connaître et de révéler un certain nombre de faits qu'on a développé dans cette partie.

PARAGRAPHE 1 : Présentation générale de l'ONG et déroulement du stage

Le cadre institutionnel de L'ONG se base sur son historique, ses objectifs, sa mission et ses attributions. Dans ce paragraphe, nous aborderons successivement l'historique, les objectifs, la mission et les attributions de l'ONG.

1/Historique

L'Organisation Non Gouvernementale Nouvelle Alliance-Vie est une organisation pour le développement à la base. Elle est créée en 1996, elle a été officiellement reconnue sous le N° 574/MISC/DC/SG/DA/SAAP-ASSOC Du 15 Novembre 2001. Elle a pour vocation d'installer un cadre pour la motivation qui permettra d'améliorer la situation socio-économique. La principale préoccupation est la situation socio-économique des habitants ruraux qui n'est pas ajustée à la réalité du jour. Elle intervient dans les domaines d'agro-pastoral, de l'éducation, de santé et social.

2/ Les objectifs de l'ONG

L'ONG a pour objectifs de promouvoir l'agriculture, l'élevage et la pêche. Elle lutte l'éducation des valeurs, l'alphabétisation et pour l'instruction dans les milieux ruraux. Elle œuvre aussi pour la protection, la défense des droits de l'homme et la santé pour tous. Et enfin elle œuvre pour l'orientation des jeunes pour la lutte contre la pauvreté à travers l'aide, l'action et l'assistance.

3/ La mission

Au terme de l'article 6 de l'ONG NAV portant la mission de l'ONG NAV. Elle a pour mission de promouvoir la solidarité dans la conscientisation des jeunes gens et des enfants pour leur bien être logique et positif

4/ Les attributions

Au terme de l'article 14, l'ONG a pour attributions de :

- S'acquitter de ses droits d'adhésion et de payer régulièrement ses cotisations,
- Diffuser et défendre la philosophie et des objectifs de l'organisation,
- Participer activement à la vie de l'ONG Nouvelle Alliance –Vie,
- Connaitre ses textes fondamentaux,
- Respecter et protéger la patrimoine de l'ONG Nouvelle Alliance-Vie,
- Faire preuve d'abnégation, de respect et de solidarité envers ses collaborateurs

PARAGRAPHE 2 : Organisation et fonctionnement de l'ONG

Structure de l'ONG

- **Les organes des l'ONG**

Pour assurer sa mission, selon l'article 15, l'ONG dispose des structures suivantes :

- L'assemblée générale (AG)
- Le conseil d'administration (CA)
- Le bureau exécutif(BE)
- Le comité de parrainage(CP)
- La commission technique(CT)

- **Fonctionnement de l'ONG**

L'assemblée Générale regroupe tous les membres de l'ONG afin de définir la ligne de politique générale. Elle a pour tache la réception du compte rendu d'activité du Bureau Exécutif(BE) une fois l'an, la réception des bilans d'activités du Bureau Exécutif(BE) et du conseil d'administration(CA), l'élection du Bureau Exécutif(BE) en son sein, la définition et

prononciation des sanctions contre les fautifs, l'étude et l'adoption des textes fondamentaux, des modifications éventuelles des textes et de la dissolution probable de l'ONG.

Le conseil d'Administration(CA) est l'organe décisionnel de l'organisation. Il est de regrouper les membres du BE, les présidents de commissions techniques, des observateurs pris dans le comité de parrainage et les autres membres élus. Il est chargé de contrôler les actions et gestion du BE, de recevoir et adopter le plan d'action de l'ONG, et de nommer les membres d'honneur.

Il est composé de six membres(7):

- Un président
- Un vice-président,
- Un secrétaire général,
- Un secrétaire général adjoint,
- Un trésorier général,
- Un trésorier général adjoint,
- Un organisateur.

Le Président : Il assure les relations extérieures avec d'autres institutions et compte au membre du conseil d'administration. Il est l'ordonnateur principal des finances de l'association. A sa demande le conseil d'administration se réunit. En cas d'empêchement ou de la vacance de poste son intérim est assumé par le vice-président.

Le vice-président : Il assiste le président dans ses attributions et le remplace à titre intérimaire en cas d'empêchement, de vacance de poste. En cas de décès ou de démission du président, le vice-président assure l'intérim pour plus de 90 jours, délais qui lui est imparti pour convoquer une Assemblée Générale et pourvoir au remplacement du poste vacant.

Le Secrétaire Général : Il adresse les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions du conseil d'administration, les rapports généraux de l'assemblée Générale et garde les archives de l'association. Il rédige les projets de lettres et d'autres formes de correspondances à la signature du président.

Le Secrétaire Général Adjoint : Il assiste le secrétaire Général dans ses attributions et remplace à titre intérimaire en cas d'empêchement.

Le Trésorier General : Il encaisse les fonds de l'association, recouvre les cotisations des membres. Il est consignataire pour les opérations de retrait de fonds.

Le Trésorier General Adjoint : Il assiste le trésorier \$général dans ses attributions et le remplace à titre intérimaire es cas d'empêchement.

L'organisateur : Il s'occupe de l'organisation matérielle des divers activités et évènements de l'ONG.

Le Bureau Exécutif a pour mission d'exécuter le programme d'action de l'organisation pour un mandat donné.

Le comité de Parrainage siège au sien de l'organisation sous la direction d'un président d'honneur et assure la coordination de toutes les actions de dons et d'aides de toute nature

Les commissions Techniques élaborent les plans d'action à soumettre au CA

PARAGRAPHE 3 : Présentation de la structure d'accueil : La structure de la tontine

La structure de la tontine est la structure qui nous a accueillis pour notre stage. Nous procédons à la présentation de ladite direction dans cette section.

A. Fonctionnement, objectifs, but, caractéristiques, et rôle de la structure de tontine

1. Fonctionnement de la structure de tontine

Son fonctionnement est complexe et aussi couteux pour la structure. Elle débute par l'expression du désire du membre à s'y adhérer. Ce désire doit se concrétiser par achat du livret de tontine qui tient lieu d'adhésion.

Après l'achat du livret de tontine l'adhérant précise sa mise journalière et peut commencer par cotiser le même jour. Ainsi le collecteur passera tous les jours chez les adhérents de sa zone pour la collecte ou bien l'adhérent pourra encore passer dans la structure pour déposer sa mise journalière qui varie de 100 Francs à l'infini. Cependant, un adhérent peut ne

pas cotiser pendant plusieurs jours et se rattraper en une seule journée en cotisant pour les autres jours. A la fin de la journée, le collecteur le point des collectes à la caisse. La synthèse des cotisations de façon mensuelles est aussi faite afin d'établir la conformité du solde du livret de tontine et du cahier de collecte.

A la fin de la cotisation, tout adhérent désireux de retirer sa cotisation pour des besoins d'investissement ou d'autres peut passer dans sa mutuelle munie de son livret de tontine pour le retrait. L'adhérent doit déposer le livret de tontine 48 heures avant le retrait. Le dépôt pour le retrait est vérifié par la caisse avant le retrait pour voir s'il y a conformité avec le cahier de collecte chez les agents collecteurs et avec le carnet reçu chez au niveau de la structure pour ceux qui viennent directement faire leur mise dans la structure. L'adhérent ne peut retirer que la cotisation nette car la première mise revient à la structure. Le produit tontine offre l'avantage d'augmenter progressivement le capital d'affaire, de diversifier ses activités

2. Objectif

- Favoriser le bien-être socio-économique des habitants ruraux
- Favoriser l'épargne parmi ses membres, en permettant de mettre en commun leurs économies.
- Diffuser des informations concernant l'utilisation prudente des prêts et des meilleures méthodes et pratiques d'épargnes,
- Etablir un solide système de contrôle qui permettrait d'assurer la sécurité de l'épargne de membres.

3. But

Réaliser des économies faciles et accessibles des points de service de crédit pour les taux d'intérêt équitables.

4. Caractéristiques et rôle de la structure de tontine

La structure de base de la tontine, ce qui la différencie des Banques, et qu'elle appartient aux l'utilisateur intermédiaires financiers. Les membres ont généralement un «lien commun» fondé sur la zone géographique, l'employeur, la collectivité, l'industrie ou d'autres affiliations. Chaque membre a le droit de vote égal, indépendamment de leur montant du dépôt ou le nombre d'actions qu'ils possèdent. Leurs principaux produits sont l'épargne et le crédit, mais certains

Réalisé et soutenu par ZANNOU Martin et OUSSOU Pierre

transferts d'argent, offrent des services de paiement et d'assurance. Les structures de la tontine parfois se joignent pour créer la deuxième association en vue de pallier aux fins de renforcement des capacités de gestion des liquidités, et refinancement; ces associations de second niveau peuvent jouer un rôle utile dans la surveillance. La structure de tontine est un lien nouveau pour les pays en développement. Des organismes tels que la Banque Populaire du Bénin et autres coopératives de crédit et la tontine jouent un rôle vital dans le développement socio-économique du pays en donnant accès à des services à tous les membres avec un accent particulier sur le faible revenu des membres et de sensibilisation de la microfinance ; augmenter la capacité, la gestion des liquidités et de refinancement. La haute performance requise par la réglementation des autorités et une surveillance efficace se traduira nécessairement par une augmentation des capacités de gestion, notamment en matière des couts, des liquidités et le risque de gestion. L'accès aux structures secondaires est une autre question clé pour toutes les institutions financières considérables. La structure de la tontine a besoin d'être fortement soutenu sur le plan politique, tel que le ministère du Commerce et le ministère du Gouvernement locaux. En outre, le gouvernement doit faciliter la formation d'alliance entre les structures de la tontine et IMF, les structures de la tontine sont en mesure de déléguer des fonctions à leurs études secondaires respectifs et structures afin de bénéficier d'économies d'échelle et de gamme et aussi à leurs clients la possibilité de mise à niveau afin d'accéder à des prêts plus importants.

B. Les personnels de la structure de tontine et leur fonctionnement

1. Les personnels de la structure de tontine

La structure de la tontine est constituée de trois(03) sections comme le résume le tableau suivant :

Tableau 1 : Personnels de la structure de tontine

Numéros	Section	Effectif
01	Direction	01
02	Secrétaire comptable	01
03	Agents collecteurs	04
Total	Total	06

Source : ONG NAV, 2012

2. Leurs fonctionnements

. **Un président** : Il assure la direction générale de la tontine, préside au déroulement des séances, assure l'exécution des décisions prises au cours d'une séance et veille de manière générale à la bonne marche de la tontine. Il est en même temps le garant moral de la tontine, en ces sens que les adhésions des nouveaux membres sont largement tributaires de la confiance qu'il inspire. Il veille à la discipline lors des séances de la tontine. C'est à lui qu'incombe la charge d'appliquer les amendes et pénalités en cas de retard, des troubles.

. **La secrétaire** : tient les archives de la tontine qu'il met à la disposition des membres pour consultation en cas de besoin. On se réfère à lui pour l'interprétation et le respect scrupuleux du règlement. Il tient la comptabilité de la tontine. Il vérifie la comptabilité de la tontine, son rôle prend une importance particulière en fin de cycle, lors qu'il faut repartir les intérêts entre les différents membres de la tontine.

. **Les agents collecteurs** : Ils sont des personnes qui passent de lieu en lieu pour la collecte des mises journalières au niveau des ménages. Ces derniers viennent rendre compte au secrétaire chaque soir après collectes.

C. Les difficultés rencontrées

Il faut noter que l'ONG NAV, comme toute autre entreprise, a aussi ses faiblesses qui sans doute l'influencent négativement et qu'il urge qu'elles soient remédiées afin de préserver sa pérennité voir son efficacité dans le temps.

Lors du déroulement de notre stage, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés parmi lesquelles nous pouvons citer :

- espace de travail restreint
- le manque de matériel de travail
- problème liée à la recherche des cartes de signatures suite à une mauvaise disposition de ceux-ci.
- l'absence de numéro de compte sur certaine carte de signature
- affluence à la caisse due à l'existence d'une seule caisse.
- non-conformité du nom de certains clients dans le compte sur livret et épargne planifié.

- aller-retour sans satisfaction à temps des clients demandeurs de crédit
- non régularisation à temps des livrets.
- L'institution d'archives précises en relation étroite avec notre sujet de recherche. A ceci s'ajoutent les difficultés de contact avec des clients débiteurs dont la situation les amène pour la plupart à fuir la caisse.
- Le manque de disponibilité de certains agents très absorbés par l'exécution de leurs tâches quotidiennes nous a carrément conduits à attendre les fins de journées pour espérer recueillir quelques renseignements et données utiles.

SECTION 2 : cadre théorique et méthodologique de l'étude

Cette section s'articule autour de la problématique, des objectifs et des hypothèses pour aboutir à la méthodologie de recherche.

Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses

A. Problématique et intérêt de l'étude

1. Problématique

Tout le monde s'accorde à dénoncer l'insuffisance de la formation du capital dans les pays en développement. Les Nations Unies en 1951, Arthur Lewis en 1955, relèvent que le taux de formation brut du capital fixe est inférieur à 5% du PNB dans les pays non développés alors qu'il est plus de 10% dans les pays développés. Or, pour croître, il faut investir, pour investir, épargner, il faut disposer d'un revenu qui est au-delà des besoins fondamentaux. Les pays pauvres risquent donc de se trouver coincés dans la trappe de pauvreté (Leibenstein, 1957) : le revenu est très faible pour permettre la formation d'une épargne suffisante afin de réaliser les investissements nécessaires à la productivité du travail et à l'élévation du revenu.

Si la croissance économique a besoin de l'épargne pour alimenter les investissements, certains experts et observateurs estiment que l'épargne interne des pays en développement est insuffisante.

Le Bénin un pays en voie de développement centre le rôle de l'Etat à la supervision, et au respect du bien-être de la population. Cette situation par conséquent éveille la conscience et l'esprit d'auto prise en charge de la population pour sauvegarder leur bien être collectif. D'une

manière générale, ce sont les banques et d'autres institutions financières qui constituent les sources des financements des activités économiques, le plus en vigueur dans un pays, malheureusement au Bénin en général et particulièrement dans la ville d'Akpro-Misserété, les institutions ne remplissent plus correctement leur mission étant donné qu'elles sont devenues presque quasi- inexistantes quant à ce qui est de leur fonctionnement.

L'instabilité monétaire et le manque de confiance auprès des institutions financières formelles ont particulièrement poussé les habitants de la ville d'Akpro-Misserété à adopter l'esprit de la débrouillardise surtout sur le plan financier. A cela s'ajoute la difficulté qu'éprouve ses habitants de pouvoir répondre aux différentes conditions imposées par les institutions formelles notamment : avoir un compte dans cette institution où on sollicite le crédit, présenter une garantie matérielle (immeuble, meuble) ; présenter quelque document administratif (carte de lecteur, contrat de travail,...) ; le taux d'intérêt. Le faible revenu de la population ne permet pas à cette dernière d'épargner ou de solliciter un crédit dans les institutions formelles.

En égard à ce qui précède, il a été constaté à Akpro-Misserété des pratiques informelles de l'épargne et de crédit pour financer les activités économiques dont certaines proviennent de la solidarité vécue au sein des groupes sociaux, des mutualités, des associations etc. Il s'agit dans ce cas précis des systèmes tontiniers ; ces derniers sont constitués d'associations de personnes qui se réunissent régulièrement et versent chacune ses cotisations dont le montant global est remis à tour de rôle à chaque membre suivant un intervalle de temps initialement convenu.

Comme le souligne Mayoukou C. « A l'instar d'autres pays Africains comme le Bénin, le Congo Brazza, le Burkina-Faso, le Sénégal, le Nigéria, où les systèmes tontiniers existent, ces derniers existent aussi en République Démocratique du Congo et plus particulièrement dans la ville de Bukavu. Malheureusement il n'est pas facile de les répertorier tous, étant donné qu'ils existent sous une forme officieuse et ne sont pas très bien structurés. ».

La pauvreté, cette gangrène qui mine la société et qui empêche les hommes de s'épanouir, est aussi source de créativité. En effet, c'est pour sortir de cette situation que l'homme a mis au point la tontine.

La popularité des tontines parmi les groupes à revenu faible ou intermédiaire montre que les gens aiment épargner, même quand les circonstances sont difficiles.

La plupart des études rendant compte de la situation du secteur financier traditionnel insistent non seulement sur l'importance et le dynamisme des transactions, mais aussi sur le fait que les agents qui y opèrent répondent assez bien aux besoins individuels, notamment les besoins sociaux à court terme des populations. Ils sont toutefois incapables de satisfaire les besoins des populations sur une large échelle et à un coût raisonnable, et encore moins de prendre en charge les besoins des structures associatives, coopératives et mutualistes. Il est cependant important de souligner que l'on assiste actuellement à une certaine recombinaison de la finance informelle et à l'émergence de nouveaux circuits à partir des systèmes des tontines.

Cette forme traditionnelle d'épargne et de crédit semble particulièrement bien adaptée au monde rural, estime un économiste statisticien camerounais, M. Moïse Nzemen(2003), dans la mesure où «les paysans mieux organisés, peuvent tirer avantage des formes traditionnelles de solidarité pour réunir et mobiliser des ressources (financières ou autres) nécessaires au financement du développement ».

Longtemps ignorées, les pratiques tontinières existaient pourtant depuis des décennies, et elles constituent un réservoir important d'épargne dans les pays en développement.

En effet, les tontiniers opèrent d'une manière secrète et ne veulent jamais rendre publique leurs activités, par ailleurs, ils effectuent des opérations financières en marge de toute forme de réglementation de manière que leurs activités financières forment un bloc à part par rapport aux institutions financières formelles.

En fin, ces systèmes sont faits des pratiques régies par des initiatives tellement originales, qu'il importe de les analyser et de les étudier sous des aspects socio- économiques.

Quelle est l'influence de la tontine sur la population en milieu rural ? La tontine a-t-elle permis à la population rurale de lutter contre la pauvreté ? Quelles autres variables expliquent davantage la contribution de la tontine sur la population en milieu rural ?

Voilà autant de questions que nous nous sommes posées en intitulant notre thème de recherche : « Effet socio-économique de la tontine sur la population en milieu rural : cas de la commune d'Akpro-Misséréte ».

2. Intérêt de l'étude

Le choix de ce sujet n'est pas hasardeux. Il a été stimulé par les effets socio-économiques produits par les tontines dans les ménages pauvres ou intermédiaires en général et ceux des habitants de la ville d'Akpro - Misséréte en particulier.

A cet effet, notre souci à ce sujet n'est pas qualifié dérisoire ; il s'apprécie sous différents cadres que nous essayerons de passer en revue.

B. Objectifs et hypothèses

1) Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'apprécier la contribution des pratiques tontinières sur le développement des habitants d'Akpro-Misséréte.

Il s'agit spécifiquement de :

- Evaluer la contribution de l'épargne et du crédit informels des pratiques tontinières sur le développement des habitants d'Akpro – Misséréte. ;
- Identifier d'autres variables qui expliquent la contribution de la tontine sur le développement des habitants en milieu rural.

Pour y parvenir nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses :

2) Hypothèses

H₁ : L'épargne et le crédit informel impactent tous deux négativement les pratiques tontinières ;

H₂ : Le niveau d'éducation et le sexe des ménages expliquent au mieux la contribution de la tontine sur le développement des habitants en milieu rural.

Paragraphe 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche

a) Revue de littérature

Toute recherche scientifique se focalise toujours sur une base théorique afin de mener une analyse dans un milieu donné. A cet effet, ce chapitre constitue le fondement de notre étude. Pour ce faire, nous passerons en revue sur les travaux théoriques et empiriques.

1- Clarification des concepts

▪ La tontine

La tontine est une association de personnes qui, unies par des liens familiaux, d'amitiés, de profession, de clan ou de région, se retrouvent à des périodes d'intervalles plus ou moins variables afin de mettre en commun leur épargne en vue de la solution des problèmes particuliers ou collectifs.

Cette définition est proche de celle donnée par BOUMAN (1977) qui explique que « les tontines sont des associations regroupant des membres d'un clan, d'une famille, des voisins ou des particuliers, qui décident de mettre en commun des biens ou des services au bénéfice de tous les membres et ce, à tour de rôle ».

Selon la définition du petit Robert, en Afrique, la tontine est une « Association de personnes versant régulièrement de l'argent à une caisse commune dont le montant est remis à tour de rôle à chaque membre »

La forme la plus élémentaire de la tontine consiste en une formule mixte d'épargne et de crédit qui fonctionne comme suit : les participants versent régulièrement des cotisations de montant fixe à un fonds commun qui est distribué tour à tour à chacun des membres, désigné en général par tirage au sort. Quand chaque membre a reçu le fonds une fois, le cycle doit normalement recommencer. Il faut noter que le premier membre à recevoir le fonds bénéficie d'un prêt sans intérêt, tandis que le dernier à le recevoir épargne tout au long du cycle sans être rémunéré (voire même un taux d'intérêt négatif si l'inflation est forte) pour toucher à la fin le même montant qu'il aurait accumulé en épargnant régulièrement à titre individuel. Les autres membres se trouvent, selon leur rang d'accès au fonds, en position de débiteur ou de créancier. Leur

participation leur permet néanmoins de bénéficier de la somme totale plutôt que s'ils avaient épargné par eux-mêmes.

Les tontines existent presque partout en Afrique sous divers autres noms. On les rencontre sous des noms très proches dans d'autres continents. Au Sri Lanka, par exemple, on les appelle « cheetu », « chittfunds » en Inde, adjolu au Bénin, Sosiyete ou Ikinina au Rwanda, Likelemba ou ristourne en RDC. Elles existaient depuis le IX^e siècle en Chine sous des formes relativement sophistiquées, avec enchères (neibiao).

▪ **Le développement rural**

Le développement rural est une stratégie élaborée en vue d'améliorer la vie sociale et économique d'un groupe spécifique de personnes : les populations rurales pauvres. Il implique d'offrir les bienfaits du développement aux plus pauvres de ceux qui cherchent des moyens d'existence dans les zones rurales. Ce groupe comprend les petits exploitants agricoles, les métayers et les « sans terre ». (World Bank, 1975).

Le développement rural est un terme concernant toutes les activités qui accroissent le bien être des populations rurales, notamment la satisfaction des impératifs vitaux : l'alimentation par exemple, et le développement par des programmes d'éducation et de nutrition du potentiel humain à la campagne.

Le développement rural peut être redéfini de façon à inclure l'objectif de donner aux populations rurales pauvres (hommes et femmes) la possibilité d'exister et de contrôler une plus grande part des avantages du développement.

b) Revue théorique

Les tontines existaient bien avant l'introduction de la monnaie dans l'économie. Elles plongent leurs racines dans l'histoire lointaine des peuples concernés. En France aussi, autrefois, les paysans avaient l'habitude de travailler ensemble dans le champ de chacun à tour de rôle, ou de réparer ensemble le toit des maisons, l'une après l'autre.

Auteur d'un récent ouvrage, intitulé « *Tontine et développement* », M. Nzemen démontre que la culture financière est ancrée dans la mentalité de l'Africain. Face aux aléas de toutes sortes, la

première réaction est venue du monde rural. Le grenier, sorte d'épargne récolte, est l'ancêtre des tontines actuelles de solidarité.

Bien que l'origine du terme « tontine » renvoie à une forme d'épargne localisée en Italie, en réalité cette forme d'entraide a été découverte dans d'autres pays d'Europe, d'Amérique Latine, surtout en Asie (Japon, Chine et diaspora chinoise, Corée, Indonésie etc.) et d'Afrique (Bénin, Cameroun).

Les pays africains de leur côté faisaient de même. En effet, les Africains, eux aussi, se sont depuis longtemps groupés pour travailler ensemble successivement dans le champ de chacun d'eux ou construire chaque maison l'une après l'autre dans le village. Ils constituaient de cette façon une *tontine de travail* qui pouvait servir par exemple à creuser les tombes, ou alors une *tontine en nature* pour acheter des tuiles ou organiser une fête. Ce n'est que plus récemment, quand la monnaie a commencé à circuler, qu'ils ont constitué des *tontines d'argent*.

Il n'y a que peu de temps que des écrits mentionnant l'existence de tontines en Afrique sont apparus. En 1952, W.R. Bascom parle de l'Esusu au Nigeria et dans les pays voisins où il est pratiqué couramment par les musulmans yorubas.

Selon Ardener, l'Esusu serait apparu en réalité vers le milieu du 19^{ème} siècle. Puis, au cours des années suivantes, de plus en plus d'informations sur ce type de pratique vont permettre de mieux connaître les mécanismes tontiniers, et de s'apercevoir que les tontines existent en fait dans de très nombreux pays d'Afrique. Ce sont les pays d'Afrique de l'ouest qui feront d'abord l'objet d'études sur les tontines, et en particuliers le Nigeria, la Sierra Leone où il semble que le phénomène soit très ancien.

La littérature sur les autres pays d'Afrique de l'ouest rapporte que c'est aux alentours de la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle que les tontines ont fait leur apparition. Les tontines semblent être beaucoup plus récentes en Afrique de l'est.

Contrairement à l'Afrique, les choses sont nettement plus anciennes en Asie. Au Japon, par exemple, l'apparition des premières tontines « avec argent » daterait de 1275, et en Corée, le « Kye » serait peut être apparu dès le neuvième siècle.

Certains auteurs, spécialisés dans l'étude des tontines asiatiques, pensent qu'elles sont apparues dès le 2^e siècle après Jésus Christ. L'hypothèse qui paraît la plus vraisemblable à leurs yeux est que les tontines de crédit, qui étaient en réalité des sociétés d'entraide, doivent leur origine à l'influence bouddhique et au rôle joué par les monastères. Les mujins auraient alors pris leur essor à la fin du VII^e siècle.

La tontine est également apparue très tôt dans d'autres pays d'Asie. Par exemple, un contrat du quatorzième siècle fait état d'une telle pratique au Japon où on la trouve sous l'appellation de Kou. Ces tontines existaient déjà dans ce pays un siècle plus tôt dès 1275. On aurait même retrouvé cette appellation dans des textes datant de 606. Malheureusement, on ne dispose que de très peu d'informations sur l'origine des tontines dans les autres pays asiatiques.

Le mot vient d'un financier italien prénommé *Lorenzo Tonti* qui avait convaincu Mazarin, vers 1650, d'utiliser une nouvelle formule d'emprunt pour renflouer les caisses de l'Etat. Aux tontines publiques ont succédé des tontines privées qui permettaient de préparer sa retraite ou de s'assurer sur la vie. Il est plutôt étonnant de retrouver cette expression française utilisée dans tous les pays. On la rencontre même dans le Chitt Funds Act promulgué à Singapour en 1971 qui s'y réfère expressément.

Selon *T. Perrault* (1990), le terme semble avoir été utilisé pour la première fois par un juriste français dans un ouvrage publié à Saigon en 1905, l'année même où une nouvelle loi sur les tontines est promulguée en métropole ; cet événement explique cela !

Les tribunaux d'Indochine ont ensuite à plusieurs reprises utilisé la formule, les commentateurs d'arrêts l'ont expliquée, et les juristes ont fini par se rendre compte que dans les pays voisins ces pratiques étaient les mêmes, et donc une appellation commune serait beaucoup plus simple. Cette explication laisse cependant sans réponse la question de savoir comment l'expression est passée du continent asiatique au continent africain.

La motivation économique essentielle d'appartenir à une tontine est de disposer en une fois, d'une grosse somme d'argent qui permet de réaliser un investissement important.

Comme fait social, la tontine ne saurait être réduite à l'une de ses fonctions sociale, économique, commerciale, financière, entrepreneuriale. Il convient dès lors d'étudier et de comprendre les

pratiques tontinières par rapport aux sociétés qui les ont engendrées et qui les animent. Tout au long des deux dernières décennies (1980 et 1990), l'obsession des agences internationales de développement (Fonds Monétaire International particulièrement) à imposer dans tous les pays africains des recettes extraordinairement identiques [Stiglitz,2002] en termes de politiques d'ajustement structurel a desservi les politiques de développement souvent conçues sous le signe de l'unique voie à travers le Consensus de Washington alors même que les experts sont convaincus que l'harmonie du développement suppose que chaque peuple puise dans son registre culturel et dans ses représentations propres, les conditions de son épanouissement et de sa reproduction.

A cet effet, Georges Desfour (2004) souligne que le développement endogène doit venir de la population, des hommes qui prennent en mains leurs destins et organisant leurs sociétés en se basant sur leurs propres ressources et sur la maîtrise qu'ils ont sur leur devenir.

A cheval entre le financier par l'octroie des crédits et en ajustant l'épargne et le social, les tontines s'adaptent aux besoins et à l'environnement socio-économique de leurs membres. Ces associations d'épargne et de crédit tournant, bien qu'octroyant un niveau limité de crédit, constitue souvent la seule alternative fiable pour que les petits emprunteurs puissent satisfaire leurs besoins de crédit.

En tant que processus et stratégie d'amélioration du niveau de vie d'une portion donné d'un territoire, le concept est évoqué souvent en politique économique. Pour X. Greffe(1997), la politique de développement local diversifie et enrichit les activités sur un territoire donné par la mobilisation des ressources et de ses énergies. Sa réussite dépend de l'information et de la formation des hommes qui y participe. Dans cette perspective, l'accent est mis sur des données locales.

« Les banques ne prêtent qu'aux riches ». Malheureusement cette version est encore trop souvent vérifiée. Les paysans, les petits entrepreneurs, ou les artisans, les groupes de femmes ou les jeunes qui n'ont pas de garantie n'ont aucune chance d'accéder au crédit de banques commerciales ou de développement. Ces dernières ne veulent pas prendre le risque. Le système de financement actuel est simplement inadapté aux besoins du développement local.

Pour pallier à cette inaccessibilité au fonds des banques, l'être humain, étant doué d'une forte capacité de réflexion, a mis au point la pratique tontinière afin d'être à même d'accéder aux différentes composantes de développement.

Cette pratique fait partie des associations d'épargne et de crédit visant l'épanouissement individuel et collectif de ses participants et s'appuie sur des mécanismes de solidarité globale tels la collecte et la redistribution de l'épargne sous formes diverses : gains, prêts, soutien financier aux membres frappés par les évènements heureux (naissance ou mariage) et malheureux (le décès dans la famille d'un membre), l'assistance morale, organisation des fêtes et la distribution des prix aux enfants des membres.

Même s'il n'existe pas encore d'études globale et planétaire, les études d'impacts spécifiques existantes démontrent que la tontine réduit la pauvreté et fait entrer les pauvres dans le système financier ; ce qui leur permet de se développer.

D'autres auteurs ont soulignés en quoi les mécanismes non institutionnel de financement pouvaient être novateur. A cela s'ajoute le constat des certains cas de micro entreprise qui, ayant accès au financement formel continuaient à recourir à des financements non institutionnels. Comme l'avance Marc Labie : « On est donc parvenu à recourir progressivement à la conclusion que le financement non institutionnel ne constituait en rien une version primitive de la finance informelle appelée à disparaître mais bien une version spécifique qui, par ses caractéristiques propres, notamment de grande proximité entre les épargnants et les opérateurs de fonds et/ou collecteurs de fonds, permettait que les mécanismes de financement adaptés aux réalités locales se mettent en place».

Le système financier informel est apparu comme une forme de solidarité entre les plus pauvres exclu du système bancaire, mettant en commun leur apport afin de financer leur projet. Il s'est, ensuite, développé et représenté peu à peu une part significative du financement du développement. Il pourrait constituer le principal avenir du développement économique des pays en développement car les impacts sociaux existent et la perception qu'en ont les bénéficiaires est très encourageante.

La pratique tontinière en Afrique permet d'assurer le bien-être social. Et largement, la dynamique tontinière se matérialise dans le contexte de l'économie du marché non seulement

par l'utilisation des fonds dans le financement des entreprises (Kandem 2002), mais aussi par la transposition des « tontines en entreprises » (Nkankleu 2002). La tontine est un instrument de socialisation et de réalisation des projets de développement communautaire.

La tontine est souvent l'affirmation de la recherche d'une identité. Elle est le signe d'une appartenance, et souvent elle gagne la considération dans les villages. Outil de solidarité et de prévoyance sociale, elle est en quelque sorte une prévoyance à « l'africaine ».

Elle est en outre, un instrument de promotion sociale car elle permet l'amélioration de l'habitat, l'acquisition des certains instruments domestiques (radios, téléviseurs, groupes électrogènes, meubles,...), la création et l'extension des cultures de rente ou vivrière, l'achat des petits matériels agricoles, etc.

Dans des nombreux pays africains, la tontine de relève être l'élément le plus important de l'épargne populaire. Il faut donc savoir l'utiliser, la moderniser et l'orienter non seulement vers la couverture des besoins sociaux mais également vers la création des activités économiques pour un développement intégral des membres et de l'Afrique en général.

Raphael Nkankleu (2002) et ses co-auteurs de leur part, soulignent que l'intermédiation tontinière va devoir subir une imitation passant de la tontine en entreprise (c'est-à-dire mise en place au sein d'une entreprise) à la tontine d'entreprise (c'est-à-dire une création collective de la direction et des personnels dans la perspective du partage d'une certaine vision qui fait l'entreprise « une affaire de tous ou un service de chacun »). Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un nouveau système d'incitation et d'un nouveau mode de coordination regroupant tous les acteurs dans l'organisation afin d'atteindre un objectif désormais partagé par tous, dans un cadre rendu robuste par ses ressorts sociaux et solidaire.

Le secteur informel et particulièrement la tontine, remplit un vide quand le crédit agricole est défaillant ou quand les programmes de crédits spéciaux en faveur du groupe ciblé ou d'un secteur donné, notamment le monde rural sont inexistantes.

L'utilisation des tontines en matière entrepreneuriale ne doit pas être surestimée. Y.A. Faure rappelle que la littérature sur les pratiques tontinières a mis l'accent sur la typologie des associations financières, sur leurs modalités de fonctionnement, sur la mathématique des

intérêts, etc. ; mais demeure fort laconique sur la nature des emplois faite des fonds collecté par les participants. Ils servent à des fins multiples : usages improductifs (dépenses ostensifs comme le financement des cérémonies familiales, dépenses courantes, l'achat des biens durables) ou pour des usages productifs (transformation de l'épargne informelle en celle formelle, investissement dans la construction et l'accession à la propriété, financement d'activités commerciales et artisanales existantes ou en cours de création).

En conclusion, la diversité des pratiques tontinières et leur apport au financement de l'économie et aux progrès des nations montrent que la valorisation des pratiques locales est une nécessité. L'humilité nous impose de reconnaître avec Warnier (op. cit pp285-286) que le développement de «l'Afrique ne se fera pas à coup de programmes d'ajustement et par transfert d'ethos et de procédure de gestion importés et ignorant les réalités et les capacités du terroir Les civilisations comme le développement sont les produits d'un bricolage incessant. Personne au demeurant n'a jamais réussi à faire table rase d'aucune civilisation. Rien ne change que par reprise de l'héritage. Le développement de l'Afrique s'inscrira dans son héritage propre ou ne se fera pas ».

c) Etude empirique

Beaucoup de travaux empiriques n'ont pas été faits dans ce domaine ; néanmoins on peut citer quelques-uns.

Dans son ouvrage intitulé « L'entrepreneur informel africain et le concept de gestion écosocial » Emile Michel Hernandez (1988) en utilisant un échantillon de 80 pays reconnaît une contribution positive et statistiquement significatives de l'informel en général et que la tontine en particulier constitue une réponse de survie. Il semble correspondre assez bien aux valeurs socioculturelles africaines.

Jean Marie Nzekoue (1976) de sa part, signale dans son article sur « *Tontines : tous pour un* » après une étude statistique sur un échantillon de 28 pays africains obtiennent un effet positif du ratio « crédit au secteur informel sur la population rural ». Cet effet est même plus fort pour les pays à faible revenu. Que dans les pays francophones, un Africain sur trois est membre d'une tontine. Est-ce que cette épargne spontanée servait au développement rural ? D'abord, les uns

l'utiliseront à payer funérailles ou baptême. Ensuite, certains paieront la scolarité de leurs enfants. D'autres enfin en profiteront pour investir dans une activité qu'ils jugent rentable.

En outre, après une étude réalisée par Hugues Seumo (2009) sur la tontine, ressort une forte corrélation entre le revenu des ménages et la tontine. IL remarque également dans son article sur : « La tontine africaine, un modèle de résolution des problèmes ? », paru Dimanche le 22 Mars 2009 que celles-ci, en général, représentent une pratique informelle d'épargne et de crédit. Elles permettent de combler des difficultés rencontrées par des membres et dont les institutions bancaires ne peuvent pas car, les critères d'adhésions ne sont pas stricts. Chacun s'inscrit dans une tontine en fonction de son revenu.

Bas-Congo : Tontine, secours de seconde main pour des travailleurs. Posté par Robert Kayama, le 28 janvier 2010, ce dernier se résume en ces termes : « Je ne saurai pas vous décrire ici toute la littérature de la tontine chez nous. Mais, qu'il vous plaise aux uns et aux autres de causer avec les aînés et ils nous apprendront que la tontine est l'unique, et peut-être, la seule voie qui peut nous conduire vers le changement de nos conditions de misère totale que les politiciens nous obligent de garder et ne rien faire. Pour subvenir à leurs besoins, des travailleurs au Bas Congo au sud-ouest de Kinshasa s'adonnent à la tontine. Ce qu'on appelle désormais le développement, c'est une invention de ce genre de pratiques. Les tontiniers sont des véritables moteurs de notre économie provinciale. Il fallait les encadrer mais avec quel administration ? Celle où l'impunité ouvre des portes à des Kuluna toutes catégories confondues ? Comme le dit Ndeko Lukau Tshang, la mentalité. Que fait-on avec l'argent ainsi obtenu ? Les uns achètent des terrains pour devenir propriétaires, les autres dans les commerces et les autres encore dans le financement des études et autres ».

Tombola Marhegane (2007) Jean Bosco, dans son mémoire titré : « Crise de liquidité et développement du secteur financier informel dans la ville de Goma, cas des tontines », souligne le rôle non négligence de ces dernières dans un processus de développement. 71% de ses enquêtés ont estimé que la tontine est efficace du fait qu'elle est proche de ses membres qui se connaissent bien. A cet effet, la pression sociale les amène à investir les fonds vers des activités rémunératrices. Ainsi, les fonds reçu d'une tontine constitue plus à une dotation en capital qu'à un crédit à la consommation.

B- Méthodologie de recherche

La validation de nos hypothèses respectives se fera à base de régressions économétrique. Pour cela, nous allons spécifier nos modèles, préciser les sources des données et le choix de la méthode économétrique appropriée pour nos estimations.

1. Spécification du modèle

L'idée de notre étude est d'analyser les effets socio-économiques de la tontine sur la population en milieu rural. Ainsi en nous servant de la deuxième étude faite par Katircoglu (2006), la production totale ici sera désignée par le revenu brut du tontinier. Pour cela, il sera utile d'utiliser un modèle qui permettra d'expliquer la contribution de l'épargne et du crédit informels des pratiques tontinières sur le développement des populations d'Akpro – Misséréte et à travers une étude statistique ressortir d'autres variables qui influencent le métier de la tontine.

Nous avons le modèle 1 :

$$\mathbf{RBT} = \alpha_0 + \alpha_1 (\mathbf{RM}) + \alpha_2 (\mathbf{SM}) + \alpha_3 (\mathbf{CREDM}) + \alpha_4 (\mathbf{CREDRM}) \quad (1)$$

Ce modèle ainsi obtenu est un modèle de type mathématique car il ne prend pas en compte le terme d'erreur qui permet de voir la marge d'erreur lors des estimations. Pour cela, il va falloir intégrer ce terme dans ce modèle afin d'obtenir un modèle économétrique. Ainsi on obtient le modèle :

$$\mathbf{RBT} = \alpha_0 + \alpha_1 (\mathbf{RM}) + \alpha_2 (\mathbf{SM}) + \alpha_3 (\mathbf{CREDM}) + \alpha_4 (\mathbf{CREDRM}) + \epsilon_t \quad (2)$$

Les variables sexes, niveau d'instruction et l'âge sont utilisées pour expliquer à travers une étude statistique les facteurs explicatifs du phénomène.

Une description plus détaillée de ces données sera faite ci-dessous :

- **RBT** : Revenu Brut du Tontinier elle représente la variable dépendante de notre modèle ; elle permet de voir si l'activité qu'exerce le tontinier est rentable où non et détermine l'influence que joue les autres variables qui interviennent dans son métier sur son revenu.

- **RM** : Revenu des Ménages cette variable explique comment les ménages sont prêts à adhérer au programme de la tontine informelle.
- **SM** : Epargne des Ménages c'est la variable que désire plus le tontinier, car cette variable vient hausser la caisse à pouvoir d'activité. Plus l'épargne est élevée plus le tontinier est excité à octroyer le crédit.
- **CREDM** : Crédit des Ménages c'est la variable qui explique mieux l'adhésion des ménages pauvres à l'activité tontinière ; cette variable leur permet de rouler d'autres activités leur permettant de rembourser le crédit et de survivre un temps soit peu aux besoins familiaux qui drainent devant eux.
- **CREDRM** : Crédits Remboursés par les Ménages ; cette variable permet au tontinier d'évaluer son bilan d'activité au cours de l'année face aux crédits octroyés.

- ϵ_t : représente le terme d'erreurs et t le temps.

Tous les données sont annuelles et couvrent les périodes allant de 1994 à 2014. Ces données proviennent de l'enquête que nous avons menée dans la commune d'AKPRO-MISSERETE.

Les variables sexe, niveau d'éducation et la taille du ménage sont utilisées pour mieux expliquer le choix et le comportement des ménages face au métier de la tontine.

L'équation nous permet de tester nos hypothèses ainsi après estimation, nous procéderons à une analyse détaillée du phénomène observé.

2. Source des données

Les données proviennent de nos enquêtes effectuées sur 30 ménages vivants dans la commune d'AKPRO-MISSERETE.

3. Présentation de la méthode d'estimation

L'estimation des modèles se fera par la méthode des moindres carrés ordinaires(MCO) sur le logiciel EVIEWS Versions 7. Elle est précédée par des tests de diagnostic et suivie par des tests de validation avant l'interprétation des résultats au seuil de 5%.

- Tests de diagnostic

Il s'agit d'effectuer le test indiqué ci-après :

- Test de racine unitaire

Ce test est fait à partir du test de DICKEY-FULLER SIMPLE(1979) ou de DICKEY-FULLER AUGMENTE (ADF, 1981) qui permet de déterminer une tendance déterministe ou stochastique des séries considérées dans le modèle en analysant leur ordre d'intégration.

- Test de DICKEY-FULLER SIMPLE (DF)

Ce test permet non seulement de détecter l'existence des tendances mais aussi de déterminer la manière de rendre stationnaire une chronique. Pour ce faire deux types de processus sont distingués à savoir le processus TS et le processus DS.

Les processus TS représentent une non- stationnarité de type déterministe. Ce processus s'écrit $x_t = f_t + \varepsilon_t$ où f_t est une fonction polynomiale du temps, linéaire ou non linéaire et ε_t un processus stationnaire. Le processus TS le plus simple et le plus répandu est représenté par fonction polynomiale de degré 1. Ce processus porte alors le nom de linéaire et s'écrit $x_t = a_0 + a_1t + \varepsilon_t$. Il est non stationnaire car $E(x_t)$ dépend du temps. Connaissant \hat{a}_0 et \hat{a}_1 le processus x_t peut devenir stationnaire en retranchant de la valeur de x_t en t la valeur estimée $\hat{a}_0 + \hat{a}_1t$;

Les processus DS sont des processus que l'on peut rendre stationnaire par l'utilisation d'un filtre aux différences : $(1-D)^d x_t = \beta + \varepsilon_t$ où ε_t est un processus stationnaire, β une constante réelle, D l'opération de retard, d l'ordre d'un filtre aux différences. Les modèles qui servent de base à la conclusion du test de DICKEY-FULLER sont au nombre de trois (3). Le principe du test est simple si l'hypothèse $H_0 : \phi = 1$ est retenue dans l'un de ces trois modèles, le processus x_t n'est stationnaire quel que soit le modèle retenu.

Modèle (1) : $x_t = \phi x_{t-1} + \varepsilon_t$ Modèle autorégressif d'ordre 1

Modèle (2) : $x_t = \phi x_{t-1} + \beta + \varepsilon_t$ Modèle autorégressif d'ordre 1 avec constante

Modèle (3) : $x_t = \phi x_{t-1} + bt + c + \varepsilon_t$ Modèle autorégressif d'ordre 1 avec constante Dans le dernier modèle (3), si on accepte $H_1 : \phi < 1$ et si le coefficient b est significativement différent de 0, alors le processus est un processus TS ; on peut le rendre stationnaire en calculant les résidus par rapport à la tendance estimée par les MCO.

○ Test de DICKEY-FULLER AUGMENTE (ADF)

Dans les modèles précédents, utilisés par les tests de DICKEY-FULLER SIMPLÉS, le processus ε_t est, par hypothèse, un bruit blanc. Or il n'y a aucune raison pour qu'à priori, l'erreur soit non colorée. On appelle test ADF(1981) la prise en compte de cette hypothèse.

Etude de la cointégration des séries :

L'analyse de la cointégration permet d'identifier clairement la relation véritable entre deux ou plusieurs variables en recherchant l'existence d'un vecteur de cointégration et en éliminant son effet, le cas échéant. Mais, avant d'appliquer un test de cointégration de série temporelle, il faut s'assurer d'abord que les séries sont affectées d'une tendance stochastique de même ordre d'intégration d et une combinaison linéaire de ces séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur.

La littérature économique classe les tests de cointégration en deux catégories : les séries basées sur l'utilisation des MCO et les tests basés sur l'utilisation de la méthode du maximum de vraisemblance. La première catégorie de test est recommandée dans le cas où il est établi que le vecteur de cointégration est unique c'est-à-dire qu'il existe une relation de cointégration entre les séries. Tandis que la seconde catégorie est recommandée dans le cas où il y a plusieurs vecteurs intégrants.

Dans la première catégorie, plusieurs tests sont utilisés mais le plus utilisé est celui proposé par Engle et Granger (1987). La seconde catégorie de test est essentiellement le test proposé par Johansen (1988).

▪ Test de cointégration d'Engle et Granger

Ce test se déroule en deux étapes à savoir :

○ Tester l'ordre d'intégration des variables

Une condition nécessaire de cointégration est de que les séries doivent être intégrées de même ordre. Mais si les séries ne sont pas intégrées de même ordre, elles ne peuvent pas être cointégrées. Il convient donc de déterminer très soigneusement à travers les tests de Dickey-Fuller Augmenté le type de tendance déterministe ou stochastique (stationnaire) de chacune des variables, puis l'ordre d'intégration d de chacune des chroniques étudiées. Si les séries statistiques étudiées ne sont pas intégrées de même ordre, la procédure est arrêtée. Il n'y a pas

de risque de cointégration. De même si la série des erreurs est stationnaire, il ya cointégration. Dans le cas contraire, il n'y a pas cointégration entre les séries.

- Estimation de la relation de long terme

Si la condition nécessaire est vérifiée, on estime par les MCO la relation de long terme entre les variables. Pour que la relation de cointégration soit acceptée, le résidu issu de la régression doit être stationnaire. La stationnarité du résidu est restée à l'aide des tests DF ou ADF. Si le résidu est stationnaire, il s'en suit alors l'estimation du modèle à correction des erreurs (MCO).

- Test de cointégration de JOHANNSEN

Ce test propose des estimations par la méthode du maximum de vraisemblance pour tester la cointégration des séries. Pour cela, il effectue un test de rang de cointégration. Si le rang de cointégration est égal à 0, on rejette l'hypothèse de cointégration. Par contre si le rang de cointégration est supérieur à 1, on accepte l'hypothèse de cointégration.

- Estimation du modèle à correction d'erreur

Selon le nombre de relation de cointégration, la procédure diffère. S'il existe un seul vecteur de cointégration, on utilise la méthode d'Engel et Granger

- Tests de validation du modèle

La validation du modèle passe par trois étapes : l'analyse de la significativité des coefficients, les tests sur les résidus et les tests sur la stabilité du modèle.

- Analyse de la significativité des coefficients

L'analyse est faite du point de vue de la qualité globale d'une part et celle de la qualité individuelle d'autre part. L'appréciation de la qualité globale se fait avec statistique de Fisher qui indique si les explicatives ont une influence sur les variables à expliquer. Les hypothèses sont les suivantes : H_0 : tous les coefficients du modèle sont nuls et H_1 : il existe au moins un coefficient non nul. Il suffira de comparer la probabilité associée à la statistique de Fisher au seuil de 5% retenue. Dans le cas où la probabilité associée à la statistique de Fisher est inférieure à 5%, on rejette H_0 au profit de H_1 selon laquelle la régression est globalement significative.

- Test d'hétéroscédasticité des erreurs (test de White)

Ce test permet de savoir s'il y a hétéroscédasticité des résidus du modèle et de détecter son origine. La décision du test est basée sur la statistique de Fisher du modèle estimé. L'hypothèse d'homoscédasticité des erreurs est acceptée si la probabilité affichée est supérieure à 5%.

- Test de normalité de Jarque-Bera

Ce test permet de savoir si les résidus suivent une distribution normale dans le temps. L'hypothèse de normalité des résidus est acceptée si la probabilité de la statistique de Jarque-Bera fournie par Eviews est supérieure à 5%.

- Test d'auto corrélation des erreurs

Le test d'auto corrélation des erreurs est un test qui permet de vérifier si les erreurs sont auto corrélés entre elles. Breusch-Godfrey à travers son test permet de confirmer ou non l'auto corrélation des erreurs. Les hypothèses sont :

H_0 : erreurs non corrélés

H_1 : erreurs corrélés

On accepte H_0 si la valeur de la probabilité de la statistique est supérieure au seuil critique de 5%. On accepte H_1 si la probabilité est inférieure à 5%.

- Test de stabilité du modèle

Afin de se prononcer sur une éventuelle stabilité d'un modèle, l'un des tests utilisés est celui de CUSUM. Ce test s'applique au modèle de long terme mais ne s'applique pas au modèle de court terme du fait qu'il représente un modèle dynamique. Le modèle est dit stable lorsque la courbe est contenue dans le corridor. S'il s'avère que la courbe sort du corridor, alors on dit que le modèle est instable.

CHAPITRE 2 : analyse économétrique et interprétation des résultats

SECTION 1 : analyse des résultats d'estimation et tests de validité du modèle

Paragraphe 1 : Analyse des résultats d'estimation

Les résultats d'estimation ont été obtenus à partir des techniques d'analyse précitées dans la méthodologie. Ces résultats feront l'objet d'une présentation et d'une analyse.

1. Etude de la stationnarité des séries

Avant d'effectuer toute étude économétrique, il est important de vérifier si les séries conservent une distribution constante au cours du temps c'est-à-dire leurs stationnarités. Pour cela nous effectuons le test de stationnarité à partir du test de racine unitaire de Dickey-Fuller (DF) ou de Dickey-Fuller Augmenté (ADF).

Tableau 2 : Synthèse des résultats du test d'ADF

Variables	ADF test	t-statistic	Prob	Constant	Trend	Ordre d'intégration
RBT	-3.996039	-3.690814	0.0289	Oui	Oui	I(1)
RM	-4.459661	-3.052169	0.0032	Oui	Non	I(1)
SM	-8.392061	-3.673616	0.0000	Oui	Oui	I(1)
CREDM	-7.658727	-3.673616	0.0000	Oui	Oui	I(1)
CREDRM	-6.557869	-3.673616	0.0002	Oui	Oui	I(1)

Source : réalisé par les auteurs en 2015 à partir de l'annexe 1.

Les résultats du test de stationnarité des séries montrent que toutes les séries sont non stationnaires à niveau. Toutes Les variables explicatives sauf la variable Revenu Moyenne, sont stationnaires en différence premier où elles sont intégrées d'ordre (1) avec constante et trend au seuil de 5%.

Seul la variable Revenu Moyenne (RM) est intégré d'ordre (1) avec constante et sans trend.

Toutes les variables étant intégrée de même ordre, il n'y a donc pas risque de cointégration.

2. Estimation du modèle

Pour estimer le modèle de long terme on se sert du test d'Engle - Granger ; les résultats de cette estimation sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Résultat de l'estimation de long terme

Variables	Coefficients	t-statistic	Probabilité
D (RM)	-0.589106	-2.404708	0.0286

**EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

D (SM)	-0.745343	-2.149971	0.0483
D (CREDM)	1.291793	10.41161	0.0000
D (CREDRM)	-1.145523	-9.576321	0.0000

Source réalisé par les auteurs en 2015 à partir de l'annexe 2.

A partir de ce tableau, on obtient l'équation de long terme suivante :

$$D (RBT) = 28955.260276 - 0.58910632123 D (RM) - 0.74534338746 D(SM) + 1.29179313991 D (CREDM) - 1.14552337035 D (CREDRM) + \varepsilon_t.$$

3. Analyse statistique du niveau d'éducation et le sexe des ménages.

Afin de voir le taux d'éducation et le sexe des ménages sur les pratiques tontinières de cette population, une étude statistique a été fait ; il ressort de l'étude que :

80% de femmes acceptent la pratique tontinière contre 20% des hommes (voir annexe 8).

Par contre 76.67% des ménages qui acceptent adhérer à la pratique tontinière sont illettrés tandis que 23.33% sont lettrés.

Paragraphe 2 : Tests de validité des modèles

Le test de validité est un test qui permet de valider un modèle à travers différents tests statistiques :

1. Significativité du modèle

L'estimation du modèle de long terme montre un coefficient de détermination $R^2 = 0.929554$ (Confère annexe 2). Cette valeur étant trop proche de 1 permet de dire que le modèle est de très bonne qualité. De plus, la probabilité de Fisher observée dans les résultats de l'estimation par les MCO du modèle de long terme est de **0.021350** une valeur inférieure au seuil critique de 5% (confère annexe 2). Ce qui permet d'affirmer que le modèle est globalement significatif.

2. Test d'hétéroscédasticité des erreurs (test de White)

L'idée générale de ce test est de vérifier si le carré des résidus peut être expliqué par les variables du modèle. Si c'est le cas il y a hétéroscédasticité. La décision du test est basée sur la statistique de Fischer du modèle estimé. Les résultats du test :

Tableau 3 : Test de White

Heteroskedasticity Test : WHITE

F-statistic	1.770140	Prob. F(14,5)	0.2745
Obs*R-squared	16.64226	Prob. Chi-Square(14)	0.2757

Source : réalisé par les auteurs en 2015.

Les résultats de ce test affichent une probabilité F-statistic égale à **0.2745** > au seuil critique de 5%. Ce résultat permet d'affirmer que les variables du modèle ne permettent pas d'expliquer le carré des résidus, d'où l'acceptation de l'hypothèse d'homoscédasticité des résidus.

Les estimations obtenues sur les MCO sont optimales.

3. Test d'auto corrélation des erreurs

Ce test permet de voir si les erreurs sont auto corrélés entres elles. Ici on se sert du test de Breusch-Godfrey. La décision du modèle est basée sur la statistique de Fisher du modèle estimé. Les résultats de ce test affichent une probabilité de Fisher **0.7496** > au seuil critique de 5%.

Tableau 4: Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	1.688224	Prob. F(2,13)	0.2229
Obs*R-squared	4.123541	Prob. Chi-Square(2)	0.1272

Source : réalisé par les auteurs en 2015.

Les valeurs des deux probabilités sont supérieures à 5%, on accepte l'hypothèse de non corrélation des erreurs.

4. Test de normalité des erreurs (test de Jarque-Berra)

Le test de normalité de Jarque-Berra permet de vérifier la distribution normale des erreurs. Cette vérification est faite à partir du test Jarque-Berra. Au seuil de 5% on accepte l'hypothèse de normalité dès que la valeur de probabilité est supérieure à 0,05. Jarque-Berra est de **0.776603** qui est supérieur au seuil critique de 5% (confère annexe 6). L'hypothèse de normalité des erreurs est donc acceptée donc les variables du modèle suivent une loi normale. Il y a distribution normale des erreurs à long terme.

5. Test de stabilité du modèle

Le test de stabilité du modèle est un test qui permet de vérifier le comportement du modèle au cours du temps. La stabilité du modèle est vérifiée par plusieurs tests dont celui de Cusum. Le test de Cusum nous permet de dire que le modèle de long terme est stable, car le graphique qui représente le comportement du modèle est compris dans le corridor ; d'où l'hypothèse de stabilité est vérifiée. (Confère annexe 7).

6. Significativité des variables explicatives

Le test de significativité des variables explicatives est issu de l'estimation par les MCO du modèle de long terme. Les coefficients sont testés au seuil de 5% ; ce test montre que toutes les variables explicatives sont significatives.

Section 2 : Interprétation économique, vérification et recommandations

Paragraphe 1 : Interprétation économique des résultats

La présente analyse économétrique a permis de faire une estimation du Revenu Brut des Tontiniers (RBT). Elle a permis de faire une modélisation Revenu Brut des Tontiniers (RBT) en fonction des variables telles que le Revenu moyen des Ménages (RM), l'Épargne moyenne des Ménages (SM), le Crédit moyen demandé par les Ménages (CREDM), et le Crédit moyen Remboursé par les Ménages (CREDRM). Ces variables expliquent à **0.929554** % le Revenu Brut des Tontiniers car le R^2 ajusté est 0.9108%. En effet toutes les variables sont significatives car leurs coefficients sont significatifs au seuil de 5%.

Cette étude réalisée sur le Revenu Brut des Tontiniers présente un profil tendanciel. En effet :

- Une augmentation de 10% du Revenu moyen des Ménages (RM) entraîne une diminution de 5.89% du Revenu Brut des Tontiniers ; cela s'explique par le fait que le faible revenu des ménages incite plus ses derniers à s'adonner à la pratique tontinière.
- Une augmentation de 10% de l'Épargne moyenne des Ménages (SM) entraîne une diminution de 7.45% du Revenu Brut des Tontiniers ; le recule de l'épargne au niveau des ménages s'explique par leurs faibles revenus toute chose étant égale par ailleurs ceci vient diminuer le Revenu Brut des Tontiniers.
- Une augmentation de 10% du Crédit moyen demandé par les Ménages (CREDM) entraîne une augmentation de 12.9% du Revenu Brut des Tontiniers ; cela est dû au fort taux de remboursement du crédit octroyé aux ménages.
- Une augmentation de 10% Crédit moyen Remboursé par les Ménages (CREDRM) entraîne une diminution de 11.5% du Revenu Brut des Tontiniers ; cela est dû à la non maîtrise de tous les clients qui demandent le crédit aux tontiniers ; ce non paiement peut entraîner la disparition totale de la pratique tontinière à cause de ce taux trop fort par rapport aux autres taux.

- Après étude statistique on constate que les femmes s'adonnent plus à la pratique tontinière que les hommes ; cela est dû au fait que c'est les commerçants qui s'abonnent plus chez les tontiniers hors la majeure partie des commerçants sont des femmes ;

Paragraphe 2 : vérification et recommandations

Après analyse des résultats les signes attendus sont donc vérifiés, par ricochet les hypothèses sont donc vérifiées.

Vue les différents problèmes il convient d'énumérer quelques suggestions à l'endroit du tontinier et des ménages :

- ✓ Le tontinier doit réduire le taux de remboursement pour faciliter le remboursement ;
- ✓ Le tontinier doit faire une étude du marché avant la pratique pour éviter le taux élevé des clients douteux ;
- ✓ Le tontinier doit insister sur l'épargne des ménages afin de hausser son chiffre d'affaire ;
- ✓ Les ménages doivent éviter le prêt de crédit pour éviter les non paiements ;
- ✓ Les ménages doivent éviter la pratique de la tontine car le tontinier vit dans l'informelle.

Conclusion

Faire une étude sur les « Effet socio-économique de la tontine sur la population en milieu rural » est d'une grande importance pour l'économie vue qu'elle occupe une place très importante auprès des ménages à faible revenus. S'inscrivant dans cette dynamique, le présent mémoire à fait usage de plusieurs éléments pour atteindre cet objectif. En effet le modèle MCO a été utilisé. De même pour les estimations il a été utilisé comme variable expliquée le Revenu Brut des tontiniers, et comme variables explicatives « le Revenu moyen des Ménages (RM), l'Épargne moyenne des Ménages (SM), le Crédit moyen demandé par les Ménages (CREDM), et le Crédit moyen Remboursé par les Ménages (CREDRM) ». Cette étude à montrer que tout les variables explicatives influences le Revenu Brut des tontiniers. Mieux, les tests effectués sur le modèle sont statistiquement satisfaisant. Il serait aussi intéressant si les différentes suggestions proposées en ce qui concerne cette activité sont pris en compte.

Référence bibliographie

Emile Michel Hernandez, 1988 ouvrages, « L'entrepreneur informel africain et le concept de gestion éco-social » ;

Georges Desfour(2004) souligne que le développement endogène doit venir de la population
Hugues SEUMO, « La tontine africaine, un modèle de résolution des problèmes ? », paru
Dimanche le 22 Mars 2009

Jean Bosco Tombola Marhegane, 2007 dans son mémoire titré : « Crise de liquidité et
développement du secteur financier informel dans la ville de Goma, cas des tontines » ;

Jean Marie Nzekoue, 2003 article, « *Tontines : tous pour un* » ;

Kandem(2002), « tontines en entreprises » ;

Lorenzo Tonti (1650), « définition de la tontine » publié vers 1650 ;

M. Nzemen auteur d'un récent ouvrage, intitulé « Tontine et développement » ;

(Nkankleu 2002), « tontine est un instrument de socialisation et de réalisation des projets de
développement communautaire » ;

Robert Kayama, le 28 janvier 2010, « Je ne saurai pas vous décrire ici toute la littérature de la tontine
chez nous » ;

Stiglitz, 2002 en termes de politiques d'ajustement structurel

T. Perrault (1990), « définition de la tontine » publié à Saigon en 1905 ;

Warnier (op. cit pp285-286), «l'Afrique ne se fera pas à coup de programmes d'ajustement et
par transfert d'ethos et de procédure de gestion importés et ignorant les réalités et les capacités
du terroir ... » ;

World Bank, 1975, p3, « Le développement rural est une stratégie élaborée en vue d'améliorer
la vie sociale et économique d'un groupe spécifique de personnes : les populations rurales
pauvres ».

ANNEXES

Annexe 1

Null Hypothesis: D(CREDM) has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.658727	0.0000
Test critical values:		
1% level	-4.532598	
5% level	-3.673616	
10% level	-3.277364	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 19

Augmented Dickey-Fuller Test Equation
Dependent Variable: D(CREDM,2)
Method: Least Squares
Date: 08/12/15 Time: 17:34
Sample (adjusted): 1996 2014
Included observations: 19 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(CREDM(-1))	-1.566623	0.204554	-7.658727	0.0000
C	8404.227	8444.878	0.995186	0.3345
@TREND(1994)	-670.8296	687.6658	-0.975517	0.3438
R-squared	0.788909	Mean dependent var		-596.4912
Adjusted R-squared	0.762523	S.D. dependent var		32513.79
S.E. of regression	15844.51	Akaike info criterion		22.32297
Sum squared resid	4.02E+09	Schwarz criterion		22.47209
Log likelihood	-209.0682	Hannan-Quinn criter.		22.34821
F-statistic	29.89835	Durbin-Watson stat		1.658986
Prob(F-statistic)	0.000004			

Null Hypothesis: D(CREDRM) has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-6.557869	0.0002
Test critical values:		
1% level	-4.532598	
5% level	-3.673616	
10% level	-3.277364	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 19

**EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(CREDRM,2)

Method: Least Squares

Date: 08/12/15 Time: 17:35

Sample (adjusted): 1996 2014

Included observations: 19 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(CREDRM(-1))	-1.421543	0.216769	-6.557869	0.0000
C	6629.894	9495.927	0.698183	0.4951
@TREND(1994)	-473.4681	769.1757	-0.615553	0.5468

R-squared	0.731051	Mean dependent var	-1251.754
Adjusted R-squared	0.697432	S.D. dependent var	32724.26
S.E. of regression	18000.37	Akaike info criterion	22.57811
Sum squared resid	5.18E+09	Schwarz criterion	22.72723
Log likelihood	-211.4921	Hannan-Quinn criter.	22.60335
F-statistic	21.74537	Durbin-Watson stat	1.742585
Prob(F-statistic)	0.000027		

Null Hypothesis: D(RBT) has a unit root

Exogenous: Constant, Linear Trend

Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.996039	0.0289
Test critical values:		
1% level	-4.571559	
5% level	-3.690814	
10% level	-3.286909	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 18

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RBT,2)

Method: Least Squares

Date: 08/12/15 Time: 17:36

Sample (adjusted): 1997 2014

Included observations: 18 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(RBT(-1))	-1.444952	0.361596	-3.996039	0.0013
D(RBT(-1),2)	0.418172	0.265723	1.573709	0.1379
C	-20615.87	24122.03	-0.854649	0.4071
@TREND(1994)	5013.838	2237.677	2.240644	0.0418

R-squared	0.585865	Mean dependent var	4717.593
Adjusted R-squared	0.497122	S.D. dependent var	57386.52
S.E. of regression	40695.00	Akaike info criterion	24.25873
Sum squared resid	2.32E+10	Schwarz criterion	24.45659

**EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

Log likelihood	-214.3286	Hannan-Quinn criter.	24.28601
F-statistic	6.601811	Durbin-Watson stat	1.902603
Prob(F-statistic)	0.005239		

Null Hypothesis: D(SM) has a unit root
Exogenous: Constant, Linear Trend
Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-8.392061	0.0000
Test critical values:		
1% level	-4.532598	
5% level	-3.673616	
10% level	-3.277364	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 19

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(SM,2)

Method: Least Squares

Date: 08/12/15 Time: 17:37

Sample (adjusted): 1996 2014

Included observations: 19 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(SM(-1))	-1.640456	0.195477	-8.392061	0.0000
C	11838.22	11998.62	0.986631	0.3385
@TREND(1994)	-793.8496	972.9958	-0.815882	0.4265

R-squared	0.814992	Mean dependent var	-1614.035
Adjusted R-squared	0.791866	S.D. dependent var	50797.20
S.E. of regression	23174.53	Akaike info criterion	23.08343
Sum squared resid	8.59E+09	Schwarz criterion	23.23256
Log likelihood	-216.2926	Hannan-Quinn criter.	23.10867
F-statistic	35.24144	Durbin-Watson stat	2.132227
Prob(F-statistic)	0.000001		

Null Hypothesis: D(RM) has a unit root
Exogenous: Constant
Lag Length: 2 (Automatic - based on SIC, maxlag=4)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.459661	0.0032
Test critical values:		
1% level	-3.886751	
5% level	-3.052169	
10% level	-2.666593	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

**EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

Warning: Probabilities and critical values calculated for 20 observations
and may not be accurate for a sample size of 17

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RM,2)

Method: Least Squares

Date: 08/12/15 Time: 17:38

Sample (adjusted): 1998 2014

Included observations: 17 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(RM(-1))	-2.530465	0.567412	-4.459661	0.0006
D(RM(-1),2)	1.030390	0.385618	2.672049	0.0192
D(RM(-2),2)	0.260695	0.257876	1.010931	0.3305
C	3096.427	5252.583	0.589506	0.5656
R-squared	0.699376	Mean dependent var		2368.627
Adjusted R-squared	0.630002	S.D. dependent var		35049.56
S.E. of regression	21319.77	Akaike info criterion		22.97498
Sum squared resid	5.91E+09	Schwarz criterion		23.17103
Log likelihood	-191.2873	Hannan-Quinn criter.		22.99447
F-statistic	10.08114	Durbin-Watson stat		1.759149
Prob(F-statistic)	0.001057			

ANNEXE 2

Dependent Variable: D(RBT)

Method: Least Squares

Date: 08/12/15 Time: 17:55

Sample (adjusted): 1995 2014

Included observations: 20 after adjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	28955.26	9134.586	3.169849	0.0063
D(RM)	-0.589106	0.244980	-2.404708	0.0286
D(SM)	-0.745343	0.346676	-2.149971	0.0483
D(CREDM)	1.291793	0.124072	10.41161	0.0000
D(CREDRM)	-1.145523	0.119620	-9.576321	0.0000
R-squared	0.929554	Mean dependent var		33.22003
Adjusted R-squared	0.910768	S.D. dependent var		10.49568
S.E. of regression	3.014714	Akaike info criterion		5.221743
Sum squared resid	145.4160	Schwarz criterion		5.420890
Log likelihood	-237.0109	Hannan-Quinn criter.		2.124968
F-statistic	1.843292	Durbin-Watson stat		62.70572
Prob(F-statistic)	0.021350			

**EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

ANNEXE 3

Estimation Command:

=====
LS D(RBT) C D(RM) D(SM) D(CREDM) D(CREDRM)

Estimation Equation:

=====
D(RBT) = C(1) + C(2)*D(RM) + C(3)*D(SM) + C(4)*D(CREDM) + C(5)*D(CREDRM)

Substituted Coefficients:

=====
D(RBT) = 28955.260276 - 0.58910632*D(RM) - 0.74534338746*D(SM) + 1.29179313991*D(CREDM) -
1.14552337035*D(CREDRM)

ANNEXE 4

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	1.770140	Prob. F(14,5)	0.2745
Obs*R-squared	16.64226	Prob. Chi-Square(14)	0.2757
Scaled explained SS	5.849196	Prob. Chi-Square(14)	0.9702

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 08/12/15 Time: 18:31

Sample: 1995 2014

Included observations: 20

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	4.74E+08	5.79E+08	0.817440	0.4509
D(RM)	4375.936	17662.99	0.247746	0.8142
(D(RM))^2	1.098020	1.077188	1.019339	0.3548
(D(RM))*D(SM)	0.771544	0.933261	0.826719	0.4460
(D(RM))*D(CREDM)	-6.445950	6.745630	-0.955574	0.3832
(D(RM))*D(CREDRM)	4.764077	6.986997	0.681849	0.5256
D(SM)	-31916.91	14163.95	-2.253390	0.0740
(D(SM))^2	0.024962	0.400114	0.062387	0.9527
(D(SM))*D(CREDM)	-6.046418	5.654275	-1.069353	0.3338
(D(SM))*D(CREDRM)	9.140245	5.714857	1.599383	0.1706
D(CREDM)	135180.9	109786.3	1.231310	0.2730
(D(CREDM))^2	-1.602066	14.55334	-0.110082	0.9166
(D(CREDM))*D(CREDRM)	0.452692	30.68492	0.014753	0.9888
D(CREDRM)	-139899.3	119426.4	-1.171427	0.2942
(D(CREDRM))^2	0.720964	14.55150	0.049546	0.9624

R-squared	0.832113	Mean dependent var	1.15E+09
Adjusted R-squared	0.362030	S.D. dependent var	1.32E+09
S.E. of regression	1.05E+09	Akaike info criterion	44.50270
Sum squared resid	5.55E+18	Schwarz criterion	45.24950
Log likelihood	-430.0270	Hannan-Quinn criter.	44.64849
F-statistic	1.770140	Durbin-Watson stat	2.173345
Prob(F-statistic)	0.274452		

**EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

ANNEXE 5

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	1.688224	Prob. F(2,13)	0.2229
Obs*R-squared	4.123541	Prob. Chi-Square(2)	0.1272

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 08/12/15 Time: 18:37

Sample: 1995 2014

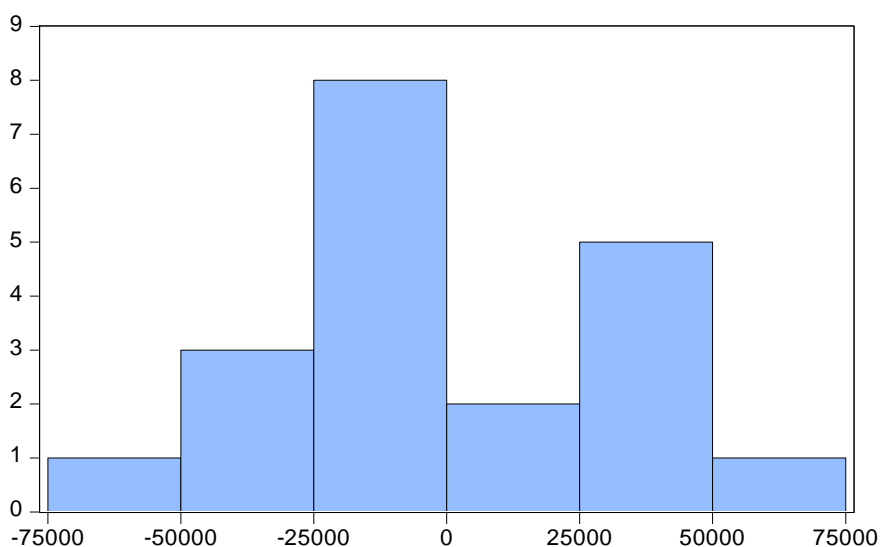
Included observations: 20

Presample missing value lagged residuals set to zero.

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	304.8411	8833.224	0.034511	0.9730
D(RM)	-0.041476	0.362836	-0.114309	0.9107
D(SM)	0.005489	0.333646	0.016452	0.9871
D(CREDM)	0.351357	1.358700	0.258598	0.8000
D(CREDRM)	0.010738	1.286352	0.008347	0.9935
RESID(-1)	0.554911	0.307823	1.802692	0.0947
RESID(-2)	-0.274481	0.289535	-0.948007	0.3604

R-squared	0.206177	Mean dependent var	6.91E-12
Adjusted R-squared	-0.160203	S.D. dependent var	34795.79
S.E. of regression	37479.48	Akaike info criterion	24.17019
Sum squared resid	1.83E+10	Schwarz criterion	24.51870
Log likelihood	-234.7019	Hannan-Quinn criter.	24.23822
F-statistic	0.562741	Durbin-Watson stat	1.503612
Prob(F-statistic)	0.752741		

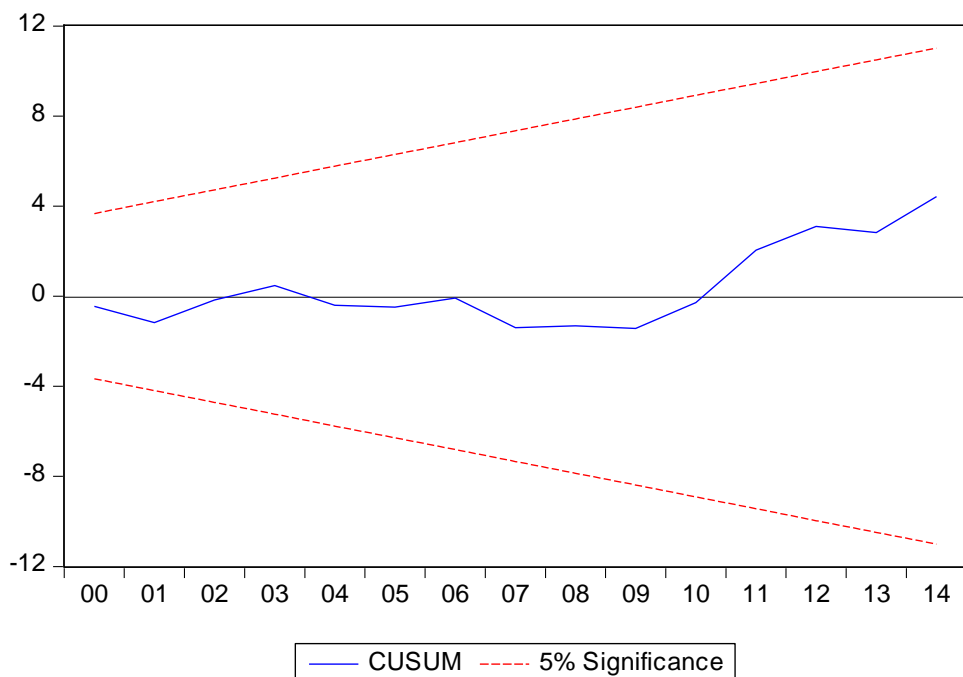
ANNEXE 6



Series: Residuals	
Sample 1995 2014	
Observations 20	
Mean	6.91e-12
Median	-4617.865
Maximum	67987.89
Minimum	-65349.38
Std. Dev.	34795.79
Skewness	0.104606
Kurtosis	2.249658
Jarque-Bera	0.505652
Probability	0.776603

**EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

ANNEXE 7



ANNEXE 8

Ménages	Tailles de ménages	Sexes	Lettrés	Nbres d'enfants en charges
01	05	1	0	04
02	03	1	1	06
03	05	1	1	05
04	01	1	1	03
05	01	1	1	02
06	06	1	1	01
07	03	1	0	04
08	04	1	1	02
09	01	1	0	04
10	02	1	1	04
11	05	1	1	05
12	01	0	1	05
13	06	1	1	06
14	02	1	1	05
15	01	0	0	00
16	05	1	1	01
17	07	1	1	07
18	01	1	0	06
19	01	0	1	04

**EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

20	02	1	1	03
21	07	1	1	03
22	02	1	1	05
23	07	0	0	05
24	03	1	1	03
25	01	1	1	00
26	05	1	1	01
27	01	0	1	04
28	03	1	0	02
29	04	1	1	05
30	05	0	1	00

SEXES

Legendre : 0 si masculin et 1 si féminin

NIVEAU DE SCOLARISATION

Legendre : 0 si lettré et 1 si illettré

TAILLE DE MENAGES

TAILLE DE MENAGE	1	2	3	4	5	6	7	Total
Effectif	09	04	04	02	06	02	03	30
Pourcentage	30	13.34	13.33	6.66	20	6.67	10	100

SEXES

SEXES	Masculin	Féminin	Total
Effectifs	06	24	30
Pourcentages	20	80	100

NIVEAU D'EDUCATION

Niveau d'éducation	Lettré	Illettré	Total
Effectifs	07	23	30
Pourcentages	23.33	76.67	100

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

ANNEXE 9

ANNEE 1994						ANNEE 1995					
Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier
01	300000	80000	85000	30000	375000	01	650000	350000	365000	200000	402500
02	350000	150000	167500	50000	360000	02	800000	400000	427500	200000	325000
03	340000	100000	112500	30000	400000	03	320000	100000	107500	30000	362500
04	350000	100000	110000	50000	300500	04	750000	450000	477500	200000	397500
05	400000	150000	170000	60000	317000	05	335000	100000	112500	45000	470000
06	470000	200000	225000	120000	331000	06	340000	90000	95000	30000	437500
07	350000	100000	105000	40000	422500	07	340000	150000	160000	40000	435000
08	350000	150000	160000	50000	382500	08	350000	200000	215000	50000	406500
09	300000	80000	85000	30000	370000	09	500000	300000	317500	100000	482500
10	570000	200000	217500	150000	300000	10	350000	100000	110000	50000	339000
11	350000	70000	77500	30000	460000	11	350000	150000	160000	50000	365000
12	350000	100000	110000	40000	393000	12	350000	100000	110000	40000	435000
13	350000	150000	162500	50000	385000	13	350000	100000	112500	50000	425500
14	400000	150000	167500	80000	365000	14	300000	80000	85000	30000	400500
15	350000	100000	110000	30000	297500	15	350000	150000	167500	50000	417500
16	1550000	800000	850000	500000	314500	16	340000	100000	112500	30000	395000
17	350000	150000	160000	40000	475000	17	350000	100000	110000	50000	463000
18	350000	100000	105000	30000	435000	18	400000	150000	170000	60000	342000
19	320000	90000	95000	30000	287500	19	470000	200000	225000	120000	415000
20	310000	100000	105000	20000	397500	20	500000	150000	165000	100000	485000

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

21	310000	80000	85000	20000	340500	21	430000	100000	110000	80000	346500
22	350000	150000	160000	50000	443500	22	800000	300000	315000	200000	385000
23	350000	100000	110000	40000	327500	23	550000	150000	155000	80000	314000
24	350000	100000	112500	50000	374500	24	620000	200000	225000	120000	305500
25	400000	150000	170000	70000	404000	25	650000	300000	317500	150000	492000
26	950000	600000	635000	300000	335000	26	340000	200000	217000	40000	383500
27	350000	90000	95000	50000	374500	27	490000	300000	320000	80000	377500
28	350000	100000	110000	40000	318500	28	350000	150000	155000	50000	425500
29	350000	150000	157500	50000	355000	29	530000	250000	262500	120000	417500
30	350000	100000	105000	40000	414000	30	350000	100000	105000	40000	371500

ANNEE 1996						ANNEE 1997					
Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier
01	300000	60000	67000	120000	45250	01	500000	300000	325000	60000	570000
02	450000	150000	165000	110000	475000	02	650000	400000	435000	60000	505000
03	300000	30000	32000	65000	310000	03	800000	150000	170000	50000	362500
04	950000	300000	330000	250000	395000	04	950000	400000	430000	150000	452500
05	350000	90000	94500	90000	432500	05	650000	300000	330000	100000	442500
06	650000	150000	170000	70000	463000	06	650000	200000	225000	150000	440000
07	300000	60000	63000	50000	404000	07	300000	80000	85000	30000	470000
08	800000	150000	170000	50000	345000	08	570000	200000	217500	150000	428000
09	950000	300000	325000	300000	367500	09	350000	70000	77500	30000	350500
10	800000	150000	165000	90000	339000	10	350000	100000	110000	40000	372500
11	400000	200000	220000	75000	395000	11	350000	150000	162500	50000	412500
12	350000	90000	94500	120000	387500	12	400000	150000	167500	80000	362500
13	500000	300000	320000	50000	475000	13	300000	30000	32000	65000	487500
14	300000	150000	165000	60000	442500	14	450000	300000	330000	150000	465000
15	350000	100000	105000	50000	452500	15	300000	60000	63000	50000	462500

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

16	500000	150000	165000	100000	462500	16	800000	150000	170000	50000	447500
17	430000	100000	110000	80000	406000	17	300000	100000	117500	30000	433000
18	800000	300000	315000	200000	347500	18	410000	150000	160000	90000	362500
19	400000	200000	220000	900000	337500	19	770000	250000	267500	150000	350000
20	650000	400000	425000	100000	385000	20	320000	150000	165000	90000	377500
21	300000	100000	110000	30000	434500	21	430000	150000	160000	80000	470000
22	350000	100000	110000	50000	385000	22	650000	150000	170000	70000	395000
23	950000	600000	635000	300000	348500	23	300000	60000	63000	50000	416000
24	350000	100000	110000	50000	395000	24	800000	150000	170000	50000	32750
25	350000	150000	160000	50000	348500	25	370000	100000	110000	60000	416500
26	350000	100000	110000	40000	355000	26	300000	60000	63000	50000	375500
27	350000	100000	112500	50000	382500	27	500000	90000	95000	90000	395000
28	300000	80000	85000	30000	395000	28	350000	90000	95000	50000	400000
29	350000	150000	167500	50000	500000	29	650000	300000	317500	150000	475500
30	340000	100000	112500	30000	418000	30	950000	300000	330000	250000	462500

ANNEE 1998						ANNEE 1999					
Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier
01	630000	370000	370000	180000	650000	01	800000	450000	500000	240000	805500
02	340000	150000	165000	50000	570000	02	500000	350000	385000	90000	602500
03	300000	100000	110000	20000	442500	03	400000	200000	230000	100000	470500
04	450000	150000	235000	80000	489500	04	350000	200000	225000	40000	507000
05	550000	300000	327500	120000	590000	05	550000	200000	227500	150000	608000
06	500000	300000	325000	150000	470000	06	400000	170000	185000	60000	460000
07	430000	200000	220000	60000	505000	07	330000	100000	105000	30000	445000
08	350000	100000	110000	40000	423500	08	400000	200000	225000	70000	510500
09	550000	250000	265000	160000	382500	09	500000	200000	230000	150000	460000
10	350000	80000	75000	30000	570000	10	300000	80000	93500	60000	532500
11	350000	100000	104000	40000	400000	11	650000	400000	440000	200000	502500
12	550000	300000	325500	180000	575000	12	420000	150000	165000	80000	607500

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

13	500000	250000	260000	120000	527500	13	950000	500000	555000	300000	662500
14	850000	470000	530000	350000	1012500	14	350000	90000	95000	50000	1030500
15	350000	150000	162500	40000	475000	15	350000	100000	110000	50000	477500
16	350000	100000	107500	30000	405000	16	800000	400000	435000	250000	870000
17	850000	400000	430000	300000	922500	17	300000	80000	83000	30000	360000
18	430000	150000	217500	45000	430000	18	500000	250000	267000	120000	522500
19	300000	100000	105000	20000	410000	19	850000	500000	557000	300000	870000
20	420000	150000	165000	60000	420250	20	350000	100000	107500	50000	470000
21	650000	450000	49000	200000	750500	21	350000	90000	95000	40000	400000
22	600000	400000	425000	150000	755000	22	490000	200000	225000	120000	510000
23	620000	300000	322500	170000	630000	23	770000	400000	442000	230000	795000
24	360000	100000	115000	40000	462500	24	650000	360000	380000	180000	662000
25	350000	90000	85000	30000	435000	25	300000	130000	157000	70000	432500
26	440000	150000	170000	70000	555000	26	350000	100000	112000	40000	404500
27	800000	500000	565000	250000	61250	27	650000	400000	450000	200000	856000
28	720000	480000	570000	250000	725000	28	850000	400000	435000	250000	920250
29	350000	87500	95000	50000	482500	29	350000	150000	160000	40000	465750
30	330000	102000	99000	28000	420000	30	450000	150000	165000	80000	512500

ANNEE 2000						ANNEE 2001					
Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

01	770000	400000	442000	230000	795000	01	300000	130000	157000	70000	432500
02	650000	360000	380000	180000	662000	02	350000	100000	112000	40000	404500
03	300000	130000	157000	70000	432500	03	650000	400000	450000	200000	856000
04	350000	100000	112000	40000	404500	04	850000	400000	435000	250000	920250
05	650000	400000	450000	200000	856000	05	350000	150000	160000	40000	465750
06	350000	200000	212500	50000	1075500	06	450000	150000	165000	80000	512500
07	410000	150000	165000	70000	692250	07	500000	90000	95000	90000	607500
08	650000	350000	365000	200000	1047500	08	350000	180000	225000	40000	937500
09	800000	400000	427500	200000	845000	09	550000	200000	227500	150000	835000
10	320000	100000	107500	30000	687000	10	770000	250000	267500	150000	815000
11	750000	450000	477500	200000	475500	11	320000	150000	165000	90000	512500
12	770000	250000	265000	150000	804500	12	430000	150000	160000	80000	637500
13	250000	30000	32000	20000	555000	13	650000	150000	170000	70000	1037750
14	380000	120000	130000	50000	679000	14	700000	400000	447000	250000	682250
15	530000	200000	215000	100000	1152000	15	350000	150000	160000	40000	677500
16	550000	150000	155000	80000	550500	16	350000	90000	94500	120000	767500
17	62000	200000	225000	120000	1000000	17	500000	300000	320000	50000	639500
18	550000	300000	325500	180000	575000	18	300000	150000	165000	60000	442250
19	430000	200000	220000	60000	505000	19	350000	90000	95000	150000	1037750
20	350000	100000	110000	40000	423500	20	300000	60000	67000	120000	1008750
21	550000	250000	265000	160000	382500	21	350000	150000	165000	110000	808500
22	350000	80000	75000	30000	570000	22	420000	150000	165000	60000	615250
23	350000	100000	104000	40000	400000	23	650000	450000	480000	200000	462500
24	550000	300000	325500	180000	575000	24	750000	400000	425000	150000	732500
25	320000	180000	195000	60000	667500	25	320000	180000	195000	60000	667500
26	650000	300000	330000	200000	825000	26	650000	300000	330000	200000	825000
27	350000	55000	63000	50000	460500	27	350000	55000	63000	50000	460500
28	760000	150000	170000	50000	911500	28	760000	150000	170000	50000	911500
29	270000	100000	110000	60000	1013500	29	270000	100000	110000	60000	1013500

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

30	310000	60000	63000	50000	696500	30	320000	180000	195000	60000	667500
----	--------	-------	-------	-------	--------	----	--------	--------	--------	-------	--------

ANNEE 2002						ANNEE 2003					
Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier
01	620000	380000	405000	100000	685000	01	350000	100000	105000	50000	735000
02	300000	100000	110000	30000	857500	02	500000	150000	165000	100000	847500
03	330000	150000	157500	40000	565000	03	430000	100000	110000	80000	497500
04	380000	120000	130000	50000	975000	04	800000	300000	315000	200000	983500
05	350000	150000	160000	50000	1047500	05	400000	200000	220000	900000	1035000
06	400000	200000	212500	70000	724500	06	950000	300000	325000	300000	700500
07	350000	100000	105000	40000	550000	07	300000	50000	550000	30000	570000
08	450000	250000	264500	100000	975000	08	650000	200000	215000	120000	977000
09	430000	100000	110000	80000	864500	09	450000	150000	160000	80000	850500
10	600000	300000	317500	150000	837500	10	770000	250000	265000	150000	804500
11	340000	150000	160000	30000	567500	11	250000	30000	32000	20000	555000
12	650000	200000	225000	100000	679000	12	380000	120000	130000	50000	679000
13	350000	200000	212500	50000	1075500	13	530000	200000	215000	100000	1152000
14	410000	150000	165000	70000	692250	14	550000	150000	155000	80000	550500
15	650000	350000	365000	200000	1047500	15	62000	200000	225000	120000	1000000
16	800000	400000	427500	200000	845000	16	800000	300000	325000	250000	855000
17	320000	100000	107500	30000	687000	17	400000	250000	270000	100000	659000
18	750000	450000	477500	200000	475500	18	500000	200000	210000	120000	477500
19	335000	100000	112500	45000	1073500	19	340000	90000	95000	30000	1090500

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

20	340000	90000	95000	30000	1034500	20	650000	350000	365000	200000	780000
21	340000	150000	160000	40000	842500	21	370000	100000	110000	60000	700000
22	350000	200000	215000	50000	660000	22	300000	60000	63000	50000	496000
23	500000	300000	317500	100000	486500	23	500000	90000	95000	90000	715000
24	350000	100000	110000	50000	767000	24	350000	90000	95000	50000	650000
25	950000	600000	635000	300000	652500	25	650000	300000	317500	150000	977000
26	300000	100000	117500	30000	965000	26	340000	200000	217000	40000	488750
27	410000	150000	160000	90000	478750	27	490000	300000	320000	80000	1435000
28	770000	250000	267500	150000	1425000	28	350000	150000	155000	50000	934500
29	320000	150000	165000	90000	963500	29	530000	250000	262500	120000	780500
30	450000	200000	215000	95000	725500	30	350000	100000	105000	40000	689000

ANNEE 2004						ANNEE 2005					
Ménages	Revenues	Sommes prêtées	Sommes remboursées	Epargnes	Revenus bruts du tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier
01	950000	300000	325000	300000	785000	01	950000	400000	430000	150000	537500
02	800000	150000	165000	90000	897500	02	650000	300000	330000	100000	1140500
03	400000	200000	220000	75000	597500	03	650000	200000	225000	150000	1100000
04	350000	90000	94500	120000	1033500	04	350000	100000	110000	50000	300500
05	500000	300000	320000	50000	1085000	05	400000	150000	170000	60000	317000
06	300000	150000	165000	60000	750500	06	470000	200000	225000	120000	331000
07	350000	90000	95000	150000	620000	07	350000	100000	105000	40000	422500

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

08	300000	60000	67000	120000	1027000	08	350000	150000	160000	50000	382500
09	450000	150000	165000	110000	900500	09	300000	80000	85000	30000	370000
10	950000	400000	425000	150000	854500	10	570000	200000	217500	150000	300000
11	950000	600000	630000	160000	605000	11	350000	70000	77500	30000	460000
12	250000	60000	67500	60000	729000	12	350000	100000	110000	40000	393000
13	250000	100000	120000	60000	1202000	13	350000	150000	162500	50000	385000
14	400000	150000	170000	90000	751250	14	400000	150000	167500	80000	365000
15	500000	300000	325000	60000	1100000	15	350000	100000	110000	30000	297500
16	650000	400000	435000	60000	905000	16	1550000	800000	850000	500000	314500
17	800000	150000	170000	50000	739000	17	350000	150000	160000	40000	475000
18	950000	400000	430000	150000	537500	18	350000	100000	105000	30000	435000
19	650000	300000	330000	100000	1140500	19	320000	90000	95000	30000	287500
20	650000	200000	225000	150000	1100000	20	310000	100000	105000	20000	397500
21	400000	60000	67000	50000	875000	21	310000	80000	85000	20000	340500
22	350000	90000	95000	30000	730000	22	350000	150000	160000	50000	443500
23	950000	300000	330000	300000	546000	23	350000	100000	110000	40000	327500
24	500000	90000	95000	90000	755000	24	350000	100000	112500	50000	374500
25	300000	100000	125000	45000	710000	25	400000	150000	170000	70000	404000
26	300000	30000	32000	65000	1037000	26	950000	600000	635000	300000	335000
27	950000	300000	330000	250000	548750	27	300000	80000	85000	30000	375000
28	350000	90000	94500	90000	1475000	28	350000	150000	167500	50000	360000
29	650000	150000	170000	70000	1034500	29	350000	150000	157500	50000	355000
30	300000	60000	63000	50000	750500	30	350000	100000	105000	40000	414000

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

ANNEE 2006						ANNEE 2007					
Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier
01	300000	60000	67000	120000	45250	01	300000	60000	67000	120000	45250
02	450000	150000	165000	110000	475000	02	450000	150000	165000	110000	475000
03	300000	30000	32000	65000	310000	03	300000	30000	32000	65000	310000
04	950000	300000	330000	250000	395000	04	950000	300000	330000	250000	395000
05	350000	90000	94500	90000	432500	05	350000	90000	94500	90000	432500
06	650000	150000	170000	70000	463000	06	650000	150000	170000	70000	463000
07	300000	60000	63000	50000	404000	07	300000	60000	63000	50000	404000
08	800000	150000	170000	50000	345000	08	800000	150000	170000	50000	345000
09	950000	300000	325000	300000	367500	09	950000	300000	325000	300000	367500
10	800000	150000	165000	90000	339000	10	800000	150000	165000	90000	339000
11	400000	200000	220000	75000	395000	11	400000	200000	220000	75000	395000
12	350000	90000	94500	120000	387500	12	350000	90000	94500	120000	387500
13	500000	300000	320000	50000	475000	13	500000	300000	320000	50000	475000
14	300000	150000	165000	60000	442500	14	300000	150000	165000	60000	442500
15	350000	100000	105000	50000	452500	15	350000	100000	105000	50000	452500
16	500000	150000	165000	100000	462500	16	500000	150000	165000	100000	462500
17	430000	100000	110000	80000	406000	17	430000	100000	110000	80000	406000
18	800000	300000	315000	200000	347500	18	800000	300000	315000	200000	347500
19	400000	200000	220000	900000	337500	19	400000	200000	220000	900000	337500
20	650000	400000	425000	100000	385000	20	650000	400000	425000	100000	385000
21	300000	100000	110000	30000	434500	21	300000	100000	110000	30000	434500
22	350000	100000	110000	50000	385000	22	350000	100000	110000	50000	385000
23	950000	600000	635000	300000	348500	23	950000	600000	635000	300000	348500
24	350000	100000	110000	50000	395000	24	350000	100000	110000	50000	395000
25	350000	150000	160000	50000	348500	25	350000	150000	160000	50000	348500

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

26	350000	100000	110000	40000	355000	26	350000	100000	110000	40000	355000
27	350000	100000	112500	50000	382500	27	350000	100000	112500	50000	382500
28	300000	80000	85000	30000	395000	28	300000	80000	85000	30000	395000
29	350000	150000	167500	50000	500000	29	350000	150000	167500	50000	500000
30	340000	100000	112500	30000	418000	30	340000	100000	112500	30000	418000

ANNEE 2008						ANNEE 2009					
Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier
01	500000	300000	325000	60000	570000	01	650000	400000	430000	200000	700000
02	650000	400000	435000	60000	505000	02	350000	150000	165000	50000	570000
03	800000	150000	170000	50000	362500	03	300000	100000	105000	20000	442500
04	950000	400000	430000	150000	452500	04	450000	200000	225000	80000	489500
05	650000	300000	330000	100000	442500	05	550000	300000	327500	120000	590000
06	650000	200000	225000	150000	440000	06	500000	300000	325000	100000	470000
07	300000	80000	85000	30000	470000	07	430000	200000	210000	60000	505000
08	570000	200000	217500	150000	428000	08	350000	100000	110000	40000	422500
09	350000	70000	77500	30000	350500	09	550000	250000	265000	160000	382500
10	350000	100000	110000	40000	372500	10	350000	80000	85000	30000	570000
11	350000	150000	162500	50000	412500	11	350000	100000	105000	40000	400000
12	400000	150000	167500	80000	362500	12	550000	300000	327500	180000	575000
13	300000	30000	32000	65000	487500	13	500000	250000	270000	120000	527500
14	450000	300000	330000	150000	465000	14	950000	500000	540000	350000	1022500
15	300000	60000	63000	50000	462500	15	350000	150000	162500	40000	475000
16	800000	150000	170000	50000	447500	16	350000	100000	107500	30000	400000
17	300000	100000	117500	30000	433000	17	850000	400000	430000	300000	922500
18	410000	150000	160000	90000	362500	18	400000	200000	217500	50000	435000
19	770000	250000	267500	150000	350000	19	300000	100000	105000	20000	410000
20	320000	150000	165000	90000	377500	20	420000	150000	165000	60000	470250
21	430000	150000	160000	80000	470000	21	650000	450000	480000	200000	800500
22	650000	150000	170000	70000	395000	22	650000	400000	425000	150000	755000
23	300000	60000	63000	50000	416000	23	620000	300000	322500	170000	630000
24	800000	150000	170000	50000	32750	24	350000	100000	115000	40000	462500

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

25	370000	100000	110000	60000	416500	25	350000	90000	95000	30000	425000
26	300000	60000	63000	50000	375500	26	430000	150000	170000	70000	575000
27	500000	90000	95000	90000	395000	27	800000	500000	565000	250000	81250
28	350000	90000	95000	50000	400000	28	750000	500000	570000	250000	775000
29	650000	300000	317500	150000	475500	29	350000	90000	95000	50000	382500
30	950000	300000	330000	250000	462500	30	350000	100000	110000	30000	470000

ANNEE 2010						ANNEE 2011					
Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier
01	850000	500000	550000	300000	802500	01	350000	150000	165000	60000	667500
02	500000	350000	385000	100000	602500	02	650000	300000	330000	200000	825000
03	350000	150000	170000	50000	470000	03	300000	60000	63000	50000	460500
04	350000	200000	225000	40000	507500	04	800000	150000	170000	50000	911500
05	550000	200000	227500	150000	608500	05	370000	100000	110000	60000	1013500
06	350000	150000	165000	50000	460500	06	300000	60000	63000	50000	696500
07	330000	100000	105000	30000	445000	07	500000	90000	95000	90000	607500
08	400000	200000	225000	70000	510500	08	350000	200000	225000	40000	937500
09	450000	200000	230000	150000	460000	09	550000	200000	227500	150000	835000
10	340000	100000	107500	30000	532500	10	770000	250000	267500	150000	815000
11	650000	400000	440000	200000	502500	11	320000	150000	165000	90000	512500
12	420000	150000	165000	80000	607500	12	430000	150000	160000	80000	637500
13	950000	500000	555000	300000	662500	13	650000	150000	170000	70000	1037750
14	350000	90000	95000	50000	1030500	14	700000	400000	447000	250000	682250
15	350000	100000	110000	50000	477500	15	350000	150000	160000	40000	677500
16	800000	400000	435000	250000	870000	16	350000	90000	94500	120000	767500
17	300000	80000	83000	30000	360000	17	500000	300000	320000	50000	639500
18	500000	250000	267000	120000	522500	18	300000	150000	165000	60000	442250
19	850000	500000	557000	300000	870000	19	350000	90000	95000	150000	1037750
20	350000	100000	107500	50000	470000	20	300000	60000	67000	120000	1008750
21	350000	90000	95000	40000	400000	21	450000	150000	165000	110000	808500
22	490000	200000	225000	120000	510000	22	420000	150000	165000	60000	615250
23	770000	400000	442000	230000	795000	23	650000	450000	480000	200000	462500
24	620000	350000	375000	170000	662500	24	650000	400000	425000	150000	732500
25	350000	150000	167000	50000	432500	25	620000	300000	322500	170000	647500
26	350000	100000	112000	40000	404500	26	350000	100000	115000	40000	932250

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

27	650000	400000	450000	200000	855000	27	620000	350000	375000	170000	457500
28	800000	400000	447000	250000	910250	28	770000	400000	442000	230000	177500
29	350000	150000	160000	40000	475750	29	350000	150000	167000	50000	925000
30	350000	100000	105000	50000	502500	30	350000	100000	112000	40000	675750

ANNEE 2012						ANNEE 2013					
Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier	Ménage	Revenu	Somme empruntée	Somme remboursée	Somme épargnée	Revenu Brut du Tontinier
01	650000	400000	425000	100000	675000	01	350000	100000	105000	50000	735000
02	300000	100000	110000	30000	857500	02	500000	150000	165000	100000	847500
03	330000	150000	157500	40000	565000	03	430000	100000	110000	80000	497500
04	380000	120000	130000	50000	975000	04	800000	300000	315000	200000	983500
05	350000	150000	160000	50000	1047500	05	400000	200000	220000	900000	1035000
06	400000	200000	212500	70000	724500	06	950000	300000	325000	300000	700500
07	350000	100000	105000	40000	550000	07	300000	50000	550000	30000	570000
08	450000	250000	264500	100000	975000	08	650000	200000	215000	120000	977000
09	430000	100000	110000	80000	864500	09	450000	150000	160000	80000	850500
10	600000	300000	317500	150000	837500	10	770000	250000	265000	150000	804500
11	340000	150000	160000	30000	567500	11	250000	30000	32000	20000	555000
12	650000	200000	225000	100000	679000	12	380000	120000	130000	50000	679000
13	350000	200000	212500	50000	1075500	13	530000	200000	215000	100000	1152000
14	410000	150000	165000	70000	692250	14	550000	150000	155000	80000	550500
15	650000	350000	365000	200000	1047500	15	62000	200000	225000	120000	1000000
16	800000	400000	427500	200000	845000	16	800000	300000	325000	250000	855000
17	320000	100000	107500	30000	687000	17	400000	250000	270000	100000	659000
18	750000	450000	477500	200000	475500	18	500000	200000	210000	120000	477500
19	335000	100000	112500	45000	1073500	19	340000	90000	95000	30000	1090500
20	340000	90000	95000	30000	1034500	20	650000	350000	365000	200000	780000
21	340000	150000	160000	40000	842500	21	370000	100000	110000	60000	700000
22	350000	200000	215000	50000	660000	22	300000	60000	63000	50000	496000
23	500000	300000	317500	100000	486500	23	500000	90000	95000	90000	715000
24	350000	100000	110000	50000	767000	24	350000	90000	95000	50000	650000
25	950000	600000	635000	300000	652500	25	650000	300000	317500	150000	977000
26	300000	100000	117500	30000	965000	26	340000	200000	217000	40000	488750
27	410000	150000	160000	90000	478750	27	490000	300000	320000	80000	1435000
28	770000	250000	267500	150000	1425000	28	350000	150000	155000	50000	934500
29	320000	150000	165000	90000	963500	29	530000	250000	262500	120000	780500
30	430000	150000	160000	80000	715500	30	350000	100000	105000	40000	689000

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

Ménages	Revenus	Sommes prêtées	Sommes remboursées	Epargnes	Revenus bruts du tontinier
01	950000	300000	325000	300000	785000
02	800000	150000	165000	90000	897500
03	400000	200000	220000	75000	597500
04	350000	90000	94500	120000	1033500
05	500000	300000	320000	50000	1085000
06	300000	150000	165000	60000	750500
07	350000	90000	95000	150000	620000
08	300000	60000	67000	120000	1027000
09	450000	150000	165000	110000	900500
10	950000	400000	425000	150000	854500
11	950000	600000	630000	160000	605000
12	250000	60000	67500	60000	729000
13	250000	100000	120000	60000	1202000
14	400000	150000	170000	90000	751250
15	500000	300000	325000	60000	1100000
16	650000	400000	435000	60000	905000
17	800000	150000	170000	50000	739000
18	950000	400000	430000	150000	537500
19	650000	300000	330000	100000	1140500
20	650000	200000	225000	150000	1100000
21	400000	60000	67000	50000	875000
22	350000	90000	95000	30000	730000
23	950000	300000	330000	300000	546000
24	500000	90000	95000	90000	755000
25	300000	100000	125000	45000	710000
26	300000	30000	32000	65000	1037000
27	950000	300000	330000	250000	548750
28	350000	90000	94500	90000	1475000
29	650000	150000	170000	70000	1034500
30	300000	60000	63000	50000	750500

Source : Réalisé à partir de notre enquête

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

ANNEES	RBT	RM	SM	CREDM	CREDRM
1994	368516,667	419000	72333,3333	158000	170666,667
1995	400666,667	453500	82833,3333	185666,667	199566,667
1996	387641,667	484000	120333,333	167000	181116,667
1997	413091,667	515666,667	84166,6667	171333,333	187116,667
1998	412586,718	482000	109512,665	172125,375	188150,615
1999	438161,256	471815	117655,123	173521,221	189842,333
2000	401236,137	516722,612	105000	169812,524	180052,166
2001	378612,512	490182,333	151612,333	178561,584	190054,154
2002	471235,314	483500,112	107122	189745,265	201544,125
2003	481231,612	490500,5	157238	198754,214	211254,254
2004	485220,381	491600,7	125612	184521,365	200154,451
2005	491612,542	492800,6	108672,251	215815,665	220457,245
2006	511326,651	492950,15	89722,55	196585,421	201589,124
2007	521266,132	481870,55	100230,125	220056,584	245812,255
2008	530812,172	493122,75	107666,665	230121,589	251211,333
2009	537883,333	493333,333	109666,667	233666,667	254166,667
2010	590683,333	502333,333	119666,667	235333,333	259416,667
2011	721566,667	480666,667	105000	193333,333	210933,333
2012	806833,333	463500	88166,6667	207000	221566,667
2013	788841,667	476400	127000	177666,667	206400
2014	860733,333	548333,333	106833,333	194000	211516,667

Source : les moyennes

EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

Questionnaire d'enquête auprès des habitants de la commune d'Akpro-Misséré

Bonjour /bonsoir Madame /Monsieur, dans le cadre d'une étude sur l'effet socio-économique de la tontine sur la population en milieu rural : cas de la commune d'Akpro-Misséré. Nous sollicitons humblement votre contribution pour la réalisation de ce travail en répondant à ces différentes questions et vous promettons une discrétion des réponses que vous nous donnerez. Elles ne serviront qu'à des fins scientifiques. Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Consigne : veuillez encrer la ou les case(s) correspondante(s) de votre choix et pour celles demandant votre point de vue, nous vous prions de les compléter sincèrement.

1. Sexe
 Masculin Féminin
2. Que pensez-vous de la tontine ?
 Bonne Mauvaise
3. Quelle est la taille de votre ménage ?
 1-5 personnes 5-8 personnes 8-plus
4. Combien cotisez-vous par jour ?
5. Quel est votre niveau d'étude ?
 Primaire Secondaire Supérieur
6. Quelles sont vos activités principales génératrices de revenu (dans l'ordre d'importance)
7. Quel est votre revenu ?
 Journalier Mensuel Annuel
8. Souhaitez-vous une amélioration de votre revenu par cette pratique ?
 Oui Non
9. Aimerez-vous prêter ? si oui ?
10. Quel est le montant minimal prêté ?
 15000 30000 Plus
11. Arrivez-vous à payer la totalité de la somme prêtée ?
12. Si oui comment procédez-vous ?
13. Si non, quels sont les risques que vous courez ?

Merci pour votre contribution

Table des matières

AVERTISSEMENT	i
DEDICACE	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
SIGLE ET ABREVIATION	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES GRAPHIQUES	vii
RESUME	viii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : Cadre institutionnel, théorique et méthodologique de l'étude.....	3
SECTION 1 : Cadre institutionnel	3
PARAGRAPHE 1 : Présentation générale de l'ONG et déroulement du stage	3
PARAGRAPHE 2 : Organisation et fonctionnement de l'ONG	4
Structure de l'ONG	4
PARAGRAPHE 3 : Présentation de la structure d'accueil : La structure de la tontine	6
A. Fonctionnement, objectifs, but, caractéristiques, et rôle de la structure de tontine	6
B. Les personnels de la structure de tontine et leur fonctionnement.....	8
1. Les personnels de la structure de tontine	8
2. Leurs fonctionnements	9
C. Les difficultés rencontrées.....	9
SECTION 2 : cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	10
Paragraphe 1 : Problématique, objectifs et hypothèses	10

A. Problématique et intérêt de l'étude.....	10
1. Problématique.....	10
2. Intérêt de l'étude	13
B. Objectifs et hypothèses.....	13
1) Objectifs de l'étude.....	13
2) Hypothèses	13
Paragraphe 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche	14
a) Revue de littérature	14
1- Clarification des concepts	14
b) Revue théorique.....	15
c) Etude empirique	21
B- Méthodologie de recherche	23
1. Spécification du modèle	23
2. Source des données	24
3. Présentation de la méthode d'estimation	24
CHAPITRE 2 : analyse économétrique et interprétation des résultats.....	29
SECTION 1 : analyse des résultats d'estimation et tests de validité du modèle	29
Paragraphe 1 : Analyse des résultats d'estimation.....	29
1. Etude de la stationnarité des séries.....	29
2. Estimation du modèle.....	29
Paragraphe 2 : Tests de validité des modèles	30
1. Significativité du modèle.....	30
2. Test d'hétéroscédasticité des erreurs (test de White).....	30
4. Test de normalité des erreurs (test de Jarque-Berra).....	31
5. Test de stabilité du modèle	31
6. Significativité des variables explicatives.....	32

**EFFET SOCIO ECONOMIQUE DE LA TONTINE SUR LA POPULATION EN MILIEU RURAL : CAS DE LA
COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE**

Section 2 : Interprétation économique, vérification et recommandations	32
Paragraphe 1 : Interprétation économique des résultats	32
Paragraphe 2 : vérification et recommandations	33
Conclusion.....	34
Référence bibliographie	35
ANNEXES	36
Annexe 1	36
ANNEXE 2	39
ANNEXE 3	40
ANNEXE 4	40
ANNEXE 5	41
ANNEXE 6	41
ANNEXE 7	42
ANNEXE 8	42
ANNEXE 9.....	42